

MARS 2025



LES FAITS DE DÉLINQUANCE IMPACTANT LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS

DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Actualisation, données 2023



Directeur de publication : **Didier DECOUIGNY**
Responsable de publication : **Océane GUYON**
Traitements statistiques et cartographies : **Eric HERREMAN, Florentine ZAYONNET**
Crédit photo image de couverture : © **Vincent LECIGNE / MEL**
Impression : **AD Concept**

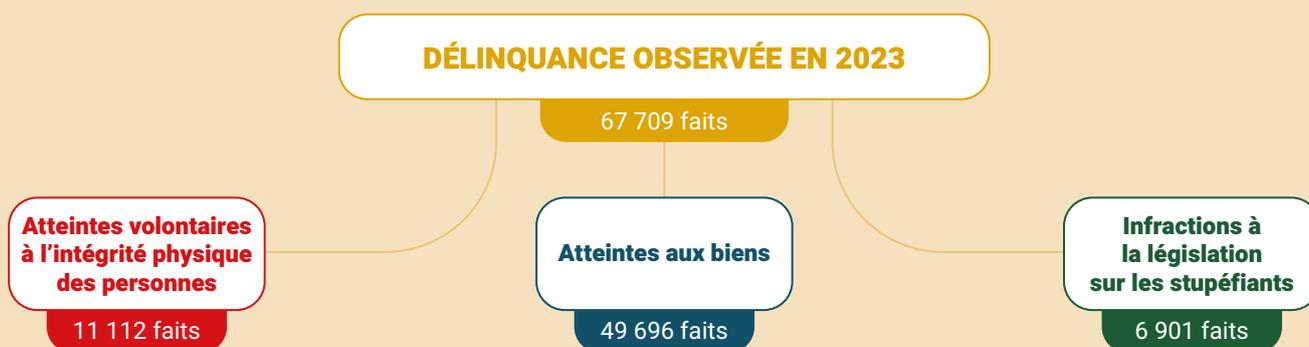
SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	6
1 LES ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE.....	8
1.1. Les coups et blessures volontaires	12
1.2. Les violences intrafamiliales	14
1.3. Les violences sexuelles	16
1.4. Les vols violents sans arme	18
2 LES ATTEINTES AUX BIENS.....	20
2.1. Les vols sans violence contre des personnes	24
2.2. Les cambriolages de logements.....	26
2.3. Les vols de véhicules.....	28
2.4. Les vols dans les véhicules.....	30
2.5. Les vols d'accessoires sur véhicules.....	32
2.6. Les destructions et dégradations	34
3 LES INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS	38
3.1. Les trafics de stupéfiants	40
3.2. Les usages de stupéfiants	42
CONCLUSION	44

INTRODUCTION

Depuis la mise en place du premier schéma métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance (SMSPD) de la Métropole Européenne de Lille (MEL) en 2017, l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) accompagne la MEL dans le suivi et la mise en œuvre de ce schéma à travers une mission d'observation.

L'Agence réalise ainsi annuellement un état des lieux des faits de délinquance impactant la vie quotidienne des habitants sur le territoire de la MEL. Cet état des lieux permet de comprendre la répartition territoriale de la délinquance, de mettre en avant les caractéristiques communes, les disparités territoriales et les évolutions à l'échelle de la métropole. Des cartographies réalisées à l'échelle communale permettent de visualiser et de territorialiser les problématiques de délinquance.



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.





© Vincent Lecigne / MEL



MÉTHODOLOGIE

Données utilisées

Les données mobilisées dans ce diagnostic sont issues des données mises en ligne en open data par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Les données exploitées recouvrent les faits commis entre 2017 et 2023.

Seuil de diffusion des données

Pour chaque atteinte observée, afin de respecter le secret statistique et d'éviter que des informations individuelles puissent être déduites de ces données statistiques, seules les communes ayant enregistré au moins 5 faits ces trois dernières années sont analysées. Cette précaution permet également de fiabiliser les interprétations. En effet, pour les communes enregistrant très peu de faits, les faibles variations et les taux pour 1 000 habitants peuvent s'exprimer de manière démesurée sans refléter une réelle évolution d'une problématique de sécurité.

Précautions méthodologiques

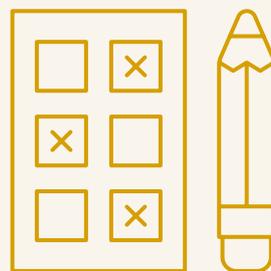
Les faits analysés ne représentent pas l'ensemble des faits délictueux se déroulant dans la métropole lilloise. Un nombre important de faits de délinquance demeure inconnu, pour plusieurs raisons telles que la plus ou moins grande tolérance des habitants, leur intérêt à signaler les faits (les exigences des assurances jouant un rôle important ainsi que la croyance de l'inutilité d'une plainte ayant peu de chances d'aboutir à l'interpellation de l'auteur).

Ces limites méthodologiques invitent donc à faire preuve de prudence dans l'analyse des chiffres, qui ne reflètent pas toujours la réalité du terrain et du sentiment d'insécurité des habitants.

Une analyse par profil de commune nécessaire pour mieux comprendre la délinquance

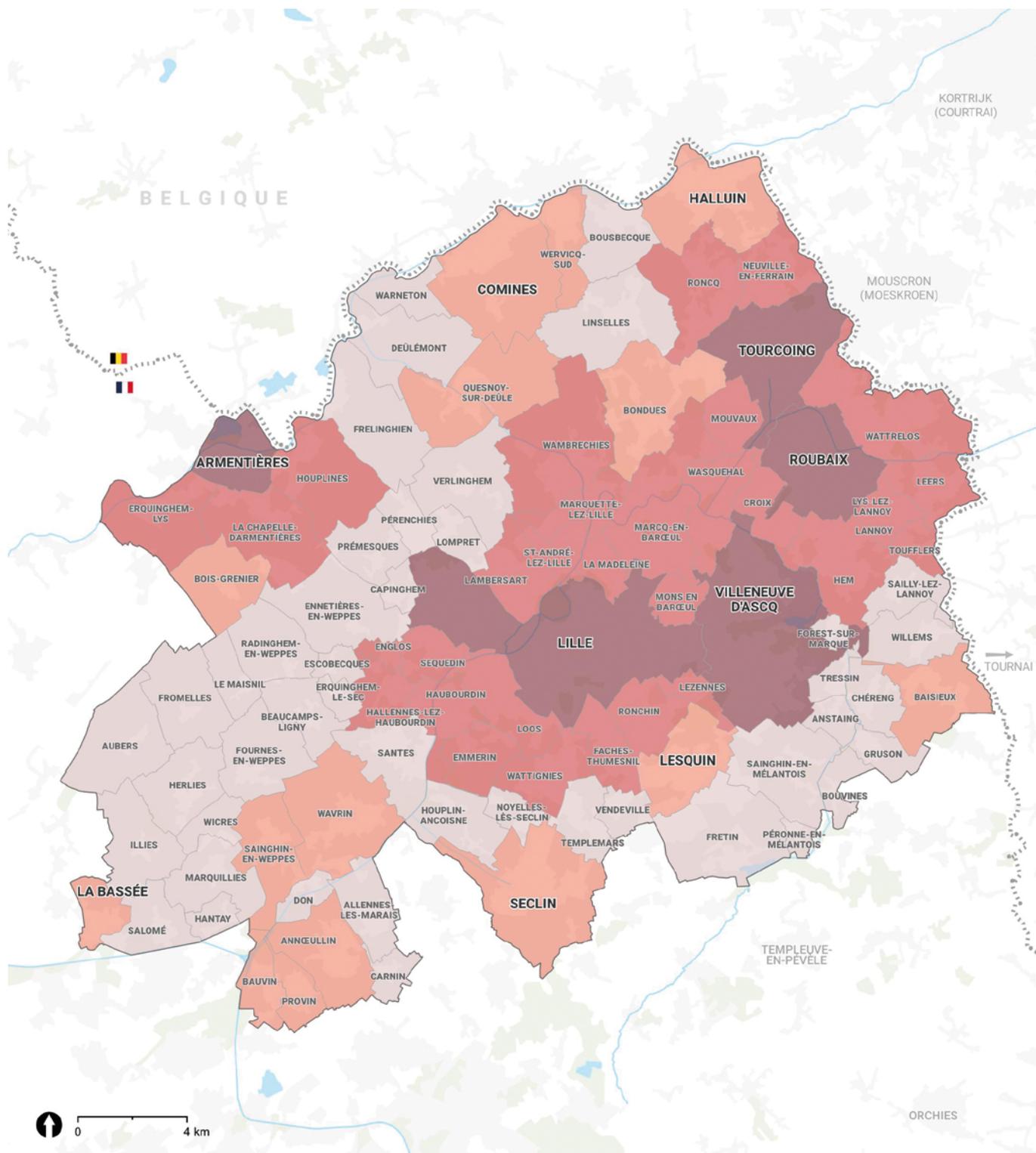
Afin d'avoir une vision plus fine de la délinquance et de comprendre les phénomènes, les disparités, les points communs entre et au sein des territoires de même profil, le territoire de la MEL est analysé selon quatre catégories de communes définies à partir de l'armature urbaine du SCOT¹ de Lille Métropole :

- les villes centres : Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et Armentières. Villes les plus peuplées de la métropole, elles concentrent des flux de population importants ainsi que des services, aménités, commerces fréquentés par une population exogène à la commune. Ces quatre communes, toutes situées en zone police, concentrent à elles-seules 44% de la population de la métropole lilloise ;
- les villes d'agglomération : 31 communes de la MEL accueillant 37% de la population. Ces communes plus ou moins peuplées (de 600 à 40 000 habitants) sont situées en zone urbaine, en proximité immédiate des villes centres et jouent un rôle de polarité secondaire sur le territoire avec une offre de services et commerciale importante. Deux communes sont en zone gendarmerie : Hallennes-lez-Haubourdin et Erquinghem-Lys, les autres sont toutes situées en zone police ;
- les villes relais et d'appui : 15 communes qui accueillent 11% de la population. Ces communes jouent un rôle de polarité moyenne pour l'espace périurbain et offrent un certain nombre d'équipements de proximité. Six communes sont en zone police, neuf sont en zone gendarmerie ;
- les villages ruraux : 44 communes parmi les moins peuplées de la métropole représentant 8% de la population. Ces communes rurales se situent en couronne de la zone périurbaine et sont peu fréquentées par une population exogène à la commune. Elles disposent d'un tissu économique et commercial peu développé. Parmi ces communes, 12 sont en zone police et 32 en zone gendarmerie.



¹ Le SCOT, schéma de cohérence territoriale, est un document de planification intercommunale.

LES COMMUNES SELON L'ARMATURE URBAINE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE



Sources : ADULM (2024), SCOT Lille Métropole MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SoEs (2018), OSM (2021)

- Villes-centres
- Villes d'agglomération
- Villes relais et d'appui
- Villes durables

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune

Afin de mieux comprendre la délinquance, le territoire de la MEL est ici analysé selon quatre catégories de territoires inspirés de l'armature urbaine du Scot de Lille Métropole.


 Octobre 2024





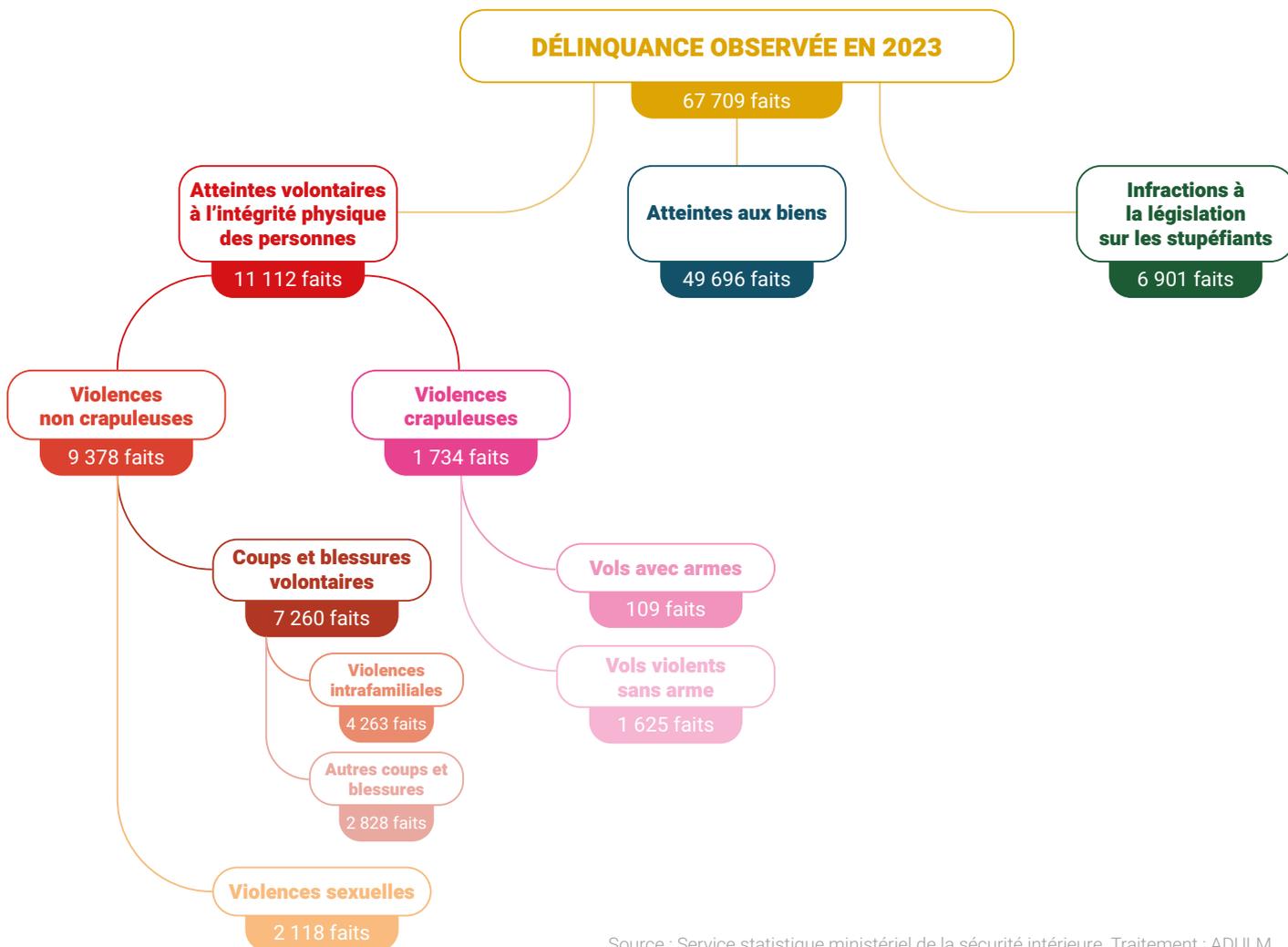


1



**LES ATTEINTES
VOLONTAIRES À
L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE**





Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

À NOTER

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) regroupent l'ensemble des faits de violences commis ou tentés quel que soit le lien entre la victime et l'auteur (violences intrafamiliales ou non), le lieu de commission de ce fait (espace public ou privé) ou le motif de cette violence (crapuleuse ou non). Néanmoins, pour une analyse plus fine de ces violences, les AVIP sont observées selon plusieurs indicateurs distinguant les éléments précédemment cités.

En 2023, 11 112 AVIP ont été enregistrées sur le territoire de la MEL par les forces de l'ordre soit 20% de plus qu'en 2017 malgré une très légère baisse des AVIP entre 2022 et 2023.

La répartition géographique de ces atteintes témoigne d'une concentration des violences en milieu urbain. 68% de ces atteintes sont commises dans l'une des 4 villes centres de la métropole. Cette concentration urbaine est d'autant plus marquée pour les vols violents dont 88% sont commis dans les villes centres.

Les violences crapuleuses (ayant pour objets le vol, l'argent) sont favorisées par les flux de populations et de biens, par la densité des infrastructures de transports en commun largement concentrés dans les centres villes. Ce type de violences

connaît une trajectoire de forte baisse. En 2023, elles représentaient 16% des AVIP contre 37% en 2017 et ont connu une baisse significative : division par deux depuis 2017 grâce à une baisse constante ces 6 dernières années. Cette forte baisse est cohérente avec la dynamique nationale. La diminution du poids des violences crapuleuses au sein des AVIP est liée à deux facteurs explicatifs :

- la très forte augmentation des escroqueries et fraudes aux moyens de paiement qui pourraient dans certains cas s'être substituées aux vols violents ;
- en parallèle, une hausse significative des violences non crapuleuses.

Le territoire de la MEL, à l'image du territoire national, enregistre une forte hausse des violences non crapuleuses depuis 2017. Elles ont en effet augmenté de 63% sur cette période, passant de 5 600 faits à plus de 9 200 faits.

Trois indicateurs permettent de caractériser ces violences : les violences sexuelles, les coups et blessures intrafamiliaux et les autres coups et blessures. Ce dernier indicateur est fortement concentré dans les villes urbaines de la métropole ; 94% des coups et blessures commis hors du cadre familial sont enregistrés dans les villes centres ou d'agglomération qui cristallisent les flux, les espaces de rencontre, les espaces publics fréquentés et les lieux dédiés à la vie nocturne dans lesquels les consommations d'alcool sont parfois excessives. Les « autres coups et blessures » connaissent une stagnation depuis 2017.

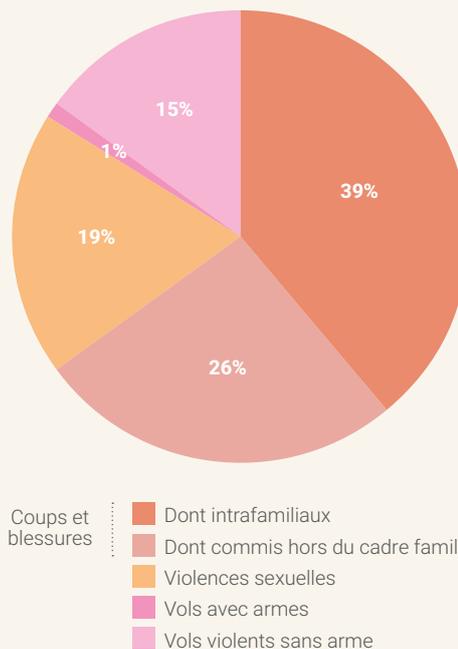


Ce sont donc les violences sexuelles (+91% depuis 2017) et les violences intrafamiliales (+130% depuis 2017) qui portent à elles seules l'augmentation des violences non crapuleuses et plus largement la hausse des atteintes volontaires à l'intégrité physique.

Depuis 2017, les violences sexuelles et les violences intrafamiliales sont en constante hausse. Contrairement à l'ensemble des autres types de faits analysés, elles n'ont pas connu de diminution en lien avec la crise sanitaire et les mesures de confinement. Les violences intrafamiliales représentaient en 2023 près de 40% des violences contre 20% en 2017. Cette hausse peut s'expliquer par trois facteurs, impossibles à distinguer à partir des éléments statistiques disponibles :

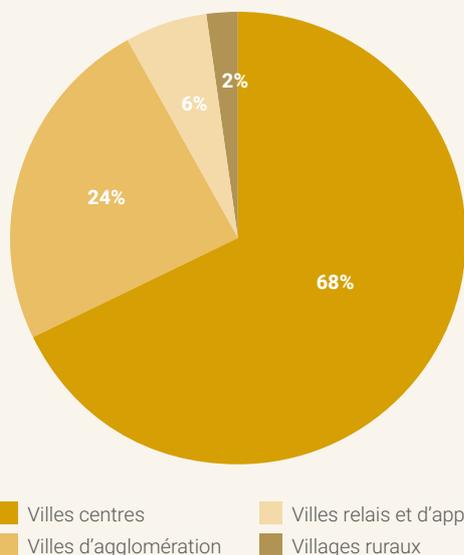
- une hausse effective des violences sexuelles et intrafamiliales ;
- une meilleure déclaration des victimes de violences en lien avec le mouvement MeToo qui s'est accompagnée d'une libération de la parole des femmes face aux violences qu'elles subissent et d'une meilleure prise en charge des victimes par les services des forces de l'ordre ;
- l'enregistrement à posteriori des plaintes des victimes. Les données statistiques fournissent le nombre de plaintes enregistrées sur une année quelle que soit l'année de commission de l'acte. Ainsi, de nombreuses victimes de violences sexuelles ou intrafamiliales se manifestent plusieurs années après avoir subi une violence. La plainte est alors statistiquement attribuée à l'année du dépôt de plainte et non à la date de commission de la violence. En 2023, à l'échelle nationale 40% des violences sexuelles ont été commises plus d'un an avant le dépôt de plainte de la victime.

Répartition des atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des atteintes volontaires à l'intégrité physique en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des atteintes volontaires à l'intégrité physique



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.



1. LES COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

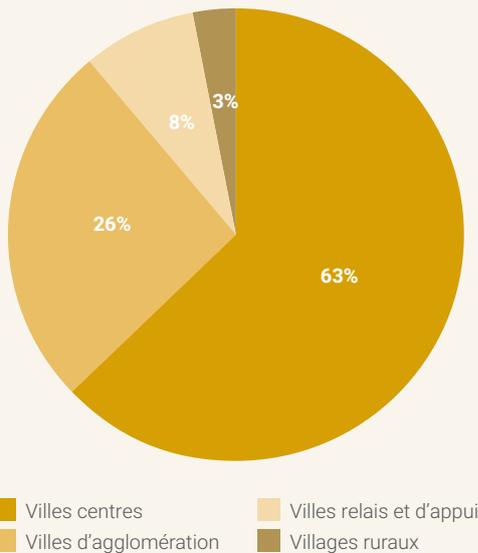
Cet indicateur recense tous les « coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels » peu importe les liens entre la victime et l’auteur ou le lieu de commission. Sont cependant exclus les coups et blessures ayant entraîné la mort, les coups et blessures contre mineurs de moins de 15 ans et les violences à dépositaires de l’autorité publique. (Ministère de l’Intérieur)

Les coups et blessures volontaires commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	7 260	6,4	63/95	+55,7%	4%
Villes centres	4 591	8,8	5/5	+49,1%	1%
Villes d’agglomération	1 893	4,3	30/31	+55,4%	10%
Villes relais et d’appui	594	4,8	14/15	+83,9%	5%
Villages ruraux	182	3,7	14/44	+313,6%	14%

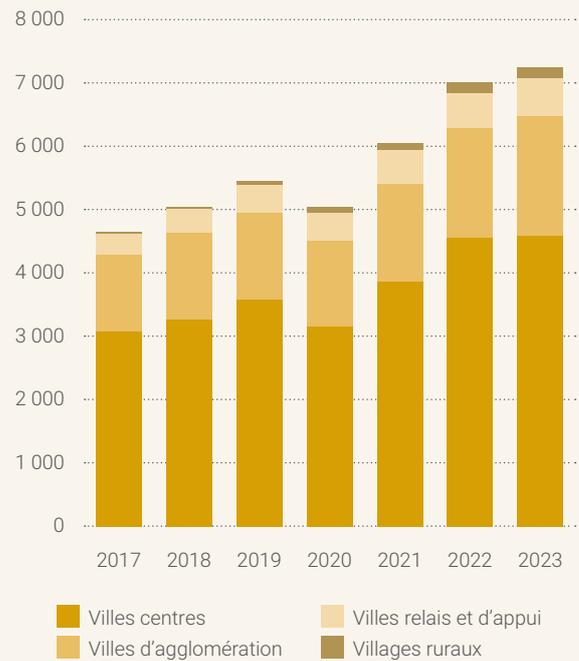
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des coups et blessures volontaires en 2023



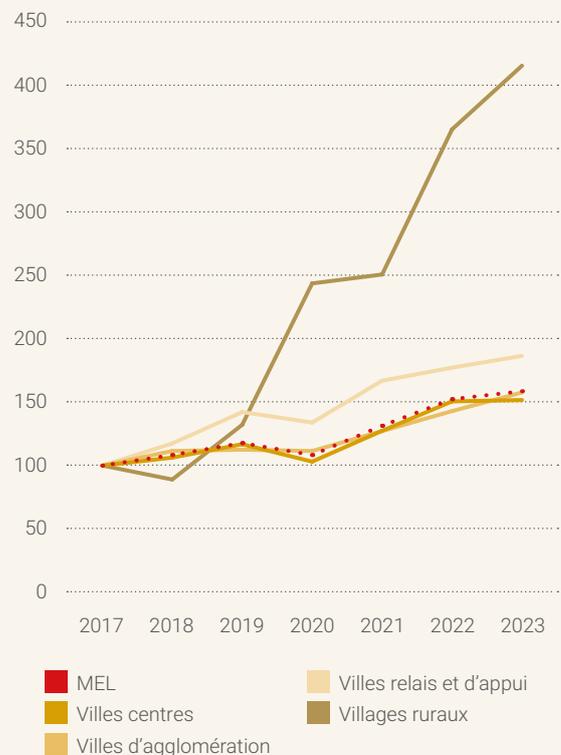
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de coups et blessures volontaires



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

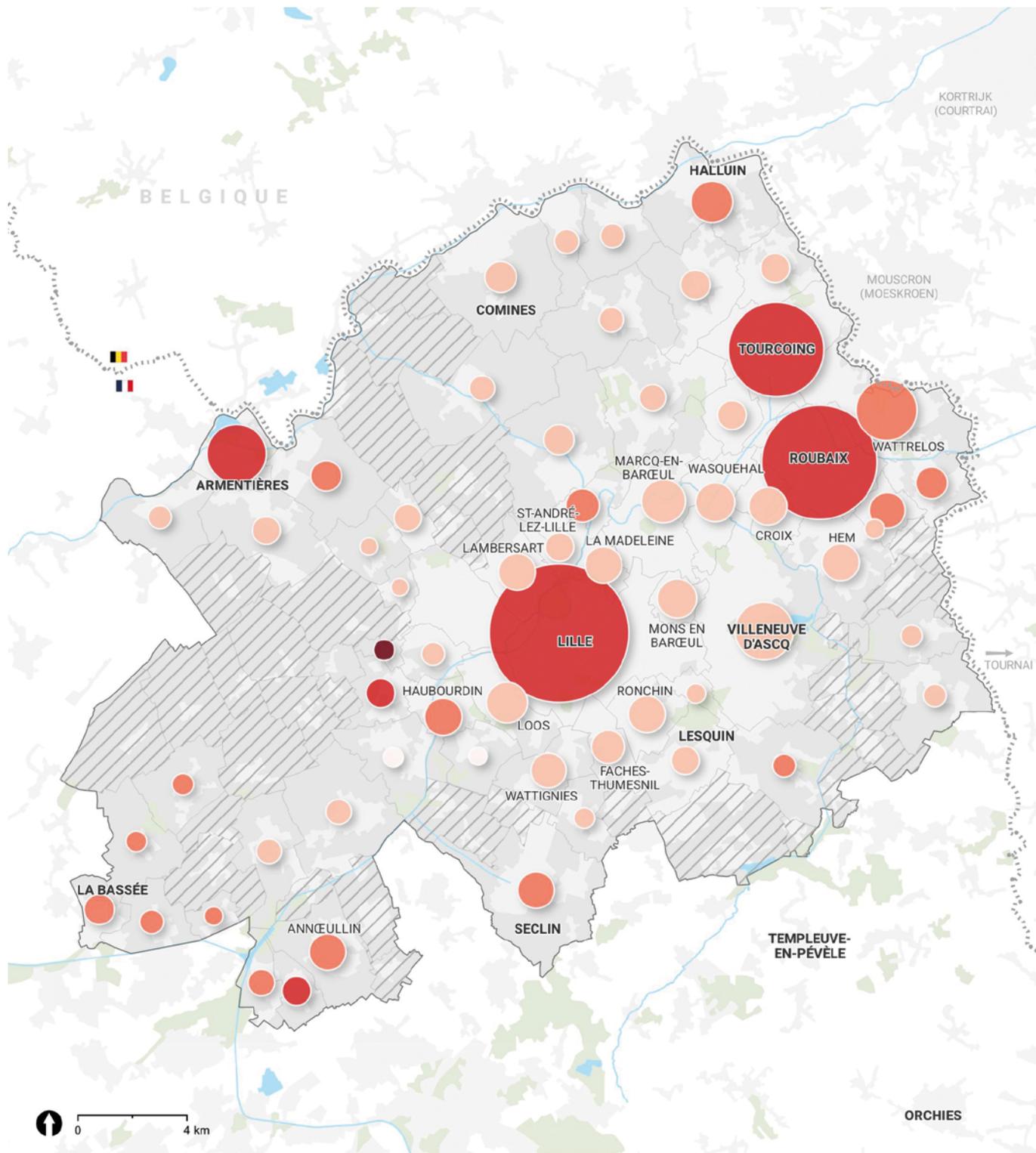
Évolution des coups et blessures (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

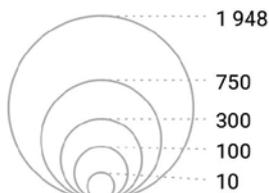


LES COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits
(Par commune)



Total des faits : 7 260

Taux pour 1 000 Habitants



Moyenne MEL : 6,4 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole
Octobre 2024



2. LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

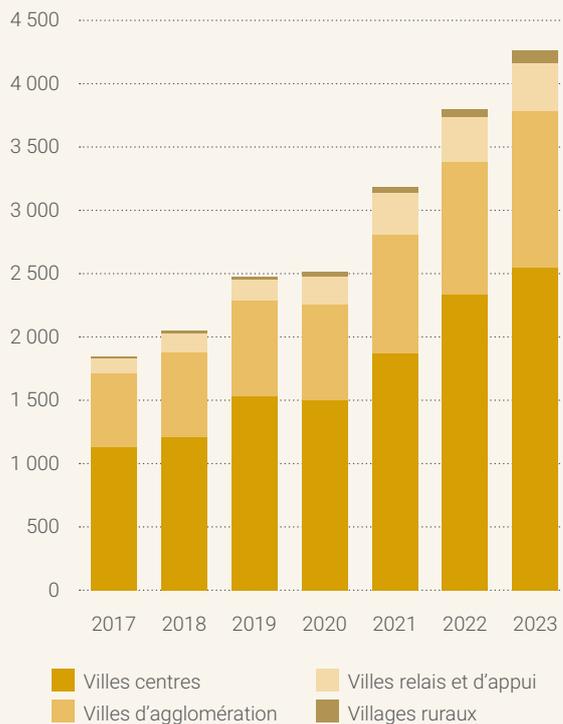
Cet indicateur recense tous les coups et blessures volontaires sur personne de 15 ans ou plus commis dans le cadre familial.

Les violences intrafamiliales commises en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	4 263	3,8	55/95	+130,2%	12%
Villes centres	2 544	4,9	5/5	+124,5%	9%
Villes d'agglomération	1 238	2,9	26/31	+113,4%	18%
Villes relais et d'appui	379	3,1	14/15	+221,2%	8%
Villages ruraux	102	2,5	10/44	+385,7%	59%

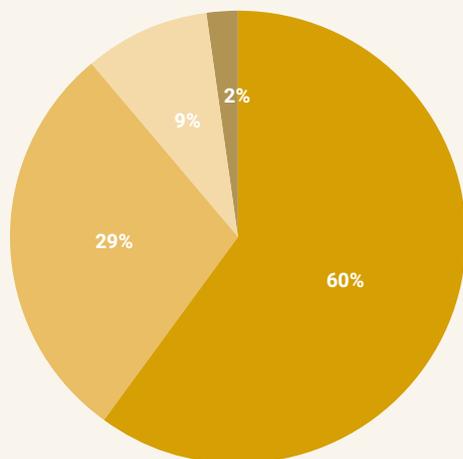
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de violences intrafamiliales



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des violences intrafamiliales en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

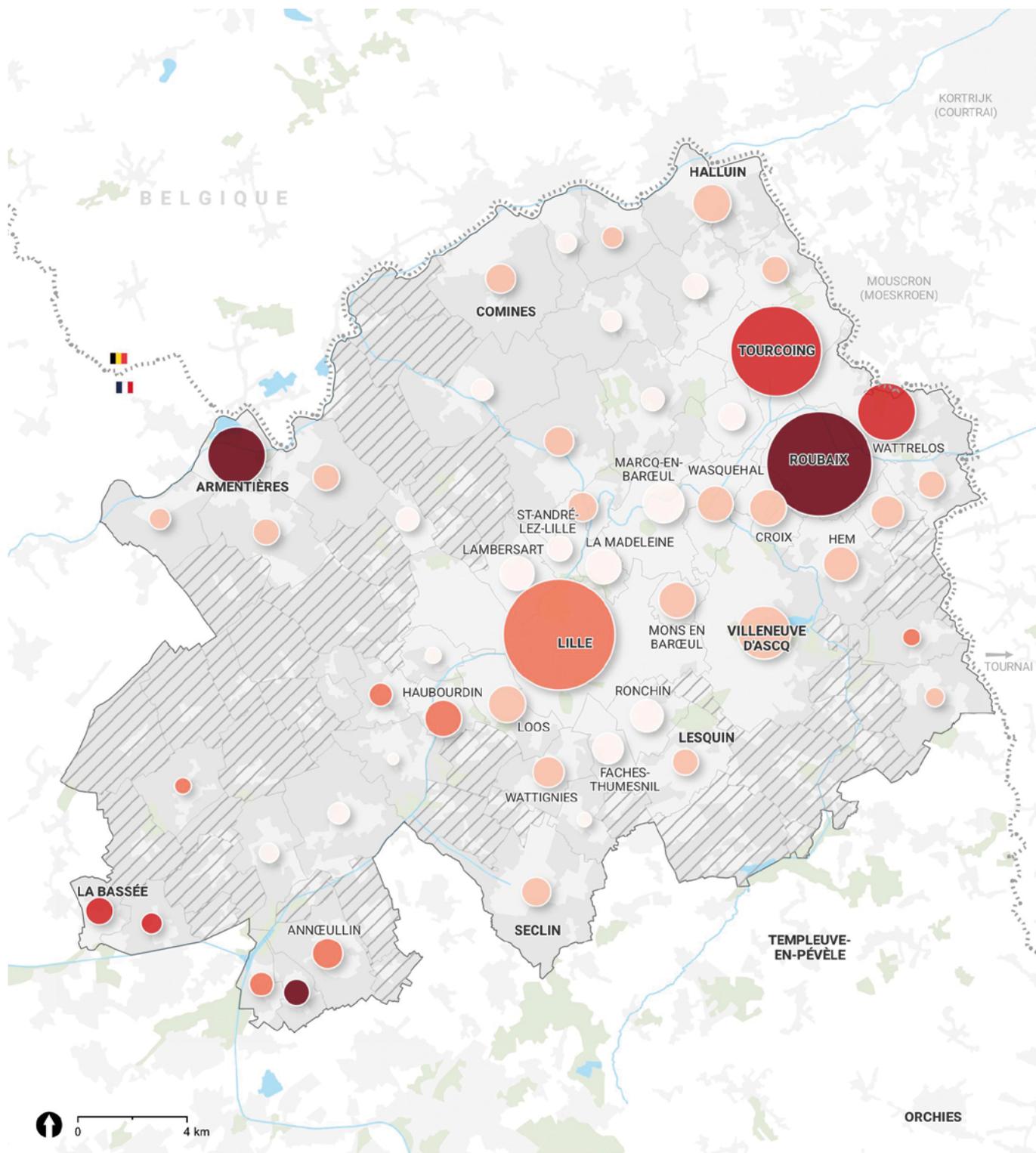
Évolution des violences intrafamiliales (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

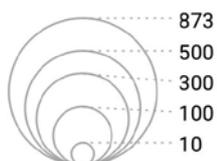


LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits
(Par commune)



Total des faits : 4 263

Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 3,8 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune

l'Agence
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE
Lille Métropole

Octobre 2024



3. LES VIOLENCES SEXUELLES

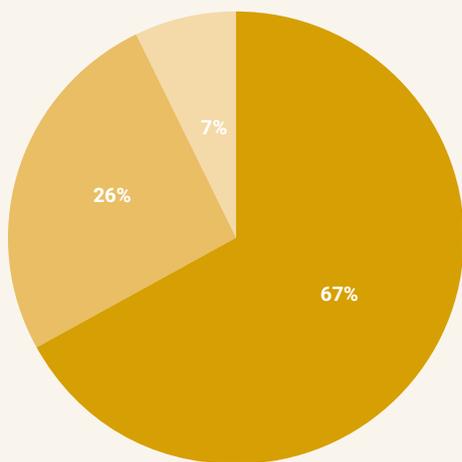
Les données relatives aux violences sexuelles comprennent les viols, tentatives de viols et les agressions sexuelles y compris le harcèlement sexuel. Elles comptabilisent les victimes majeures comme les victimes mineures. (Ministère de l'Intérieur)

Les violences sexuelles commises en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	2 118	2,0	44/95	+91,3%	2%
Villes centres	1 421	2,7	5/5	+84,8%	4%
Villes d'agglomération	549	1,3	24/31	+109,5%	0%
Villes relais et d'appui	139	1,4	10/15	+101,4%	-13%
Villages ruraux	9	0,8	5/44	+28,6%	NC

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des violences sexuelles en 2023



■ Villes centres
■ Villes d'agglomération
■ Villes relais et d'appui
■ Villages ruraux - non concernés

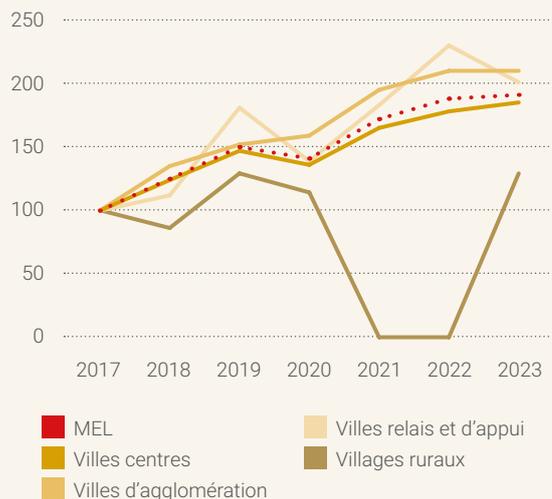
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de violences sexuelles



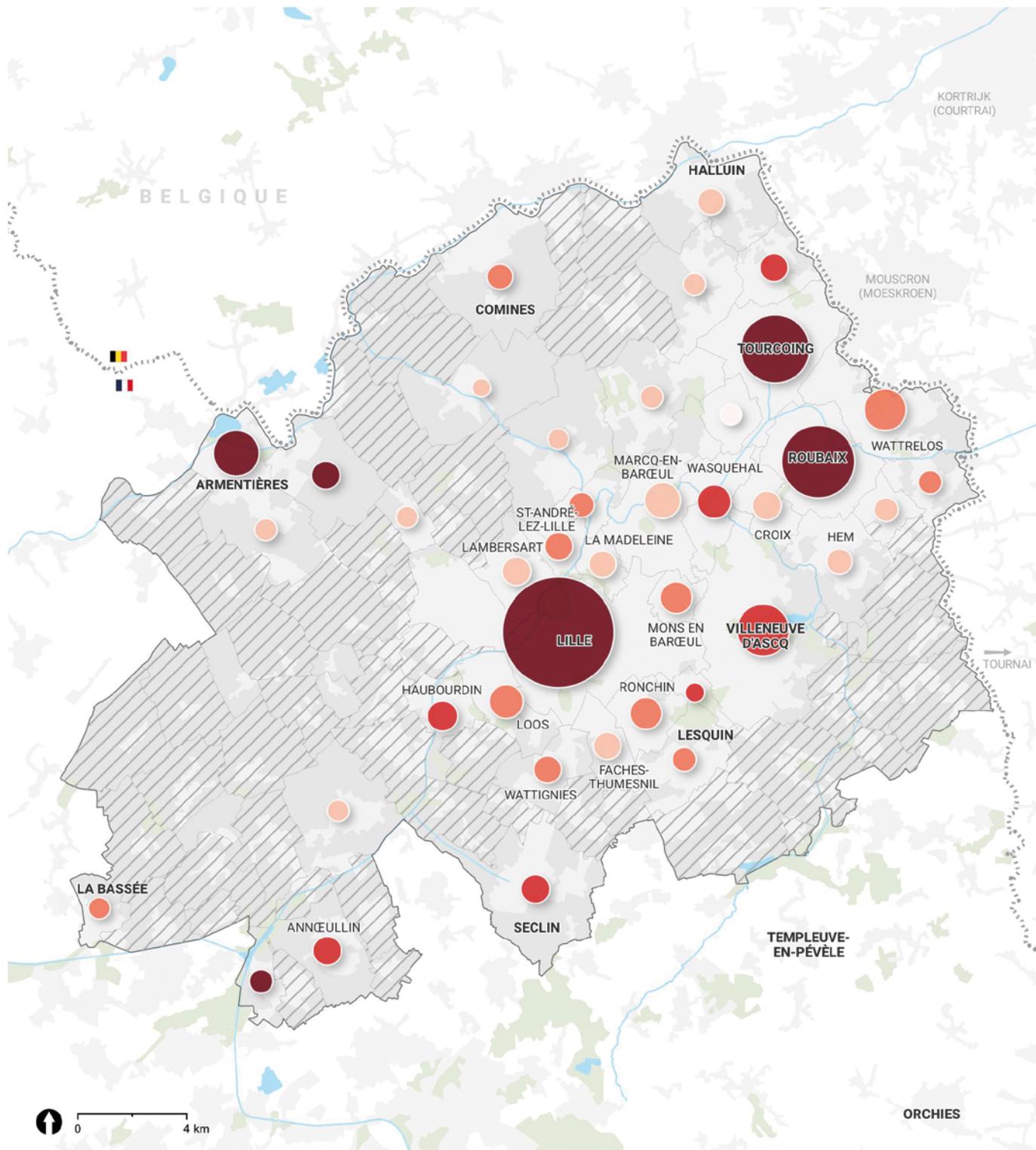
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des violences sexuelles (base 100 en 2017)



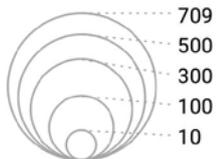
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 2 118

Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 2 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



4. LES VOLS VIOLENTS SANS ARME

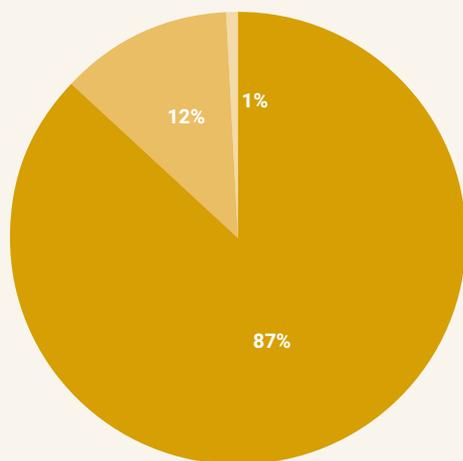
Cet indicateur regroupe les vols commis avec recours de l'auteur à des violences physiques, des menaces ou à la force, ces circonstances pouvant être associées. Sont comptabilisés les actes commis ou tentés. (Ministère de l'Intérieur)

Les vols violents sans arme commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	1 625	1,8	46/95	-50,3%	-14%
Villes centres	1 420	2,7	5/5	-49,6%	-15%
Villes d'agglomération	197	0,6	15/31	-50,4%	-2%
Villes relais et d'appui	8	0,4	3/15	-86,0%	0%
Villages ruraux	0	0	23/44	NC	NC

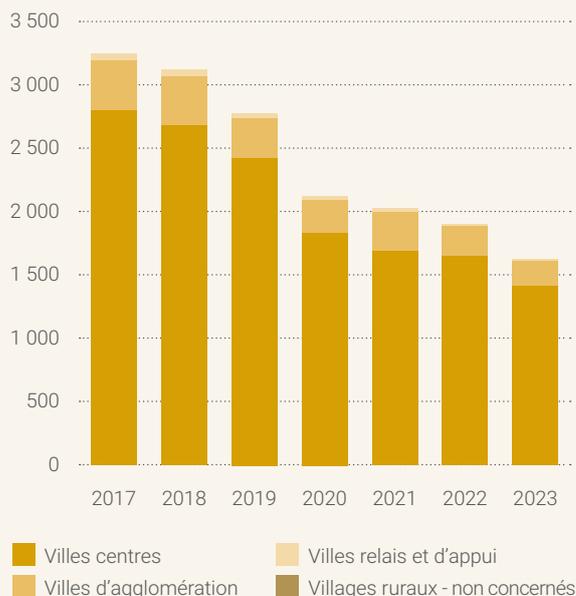
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des vols violents sans arme en 2023



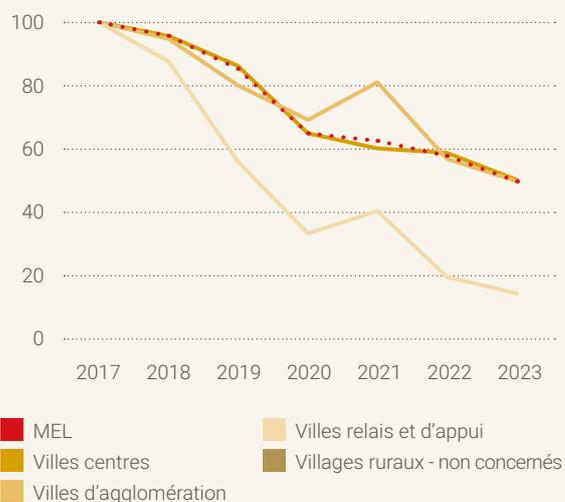
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de vols violents sans arme



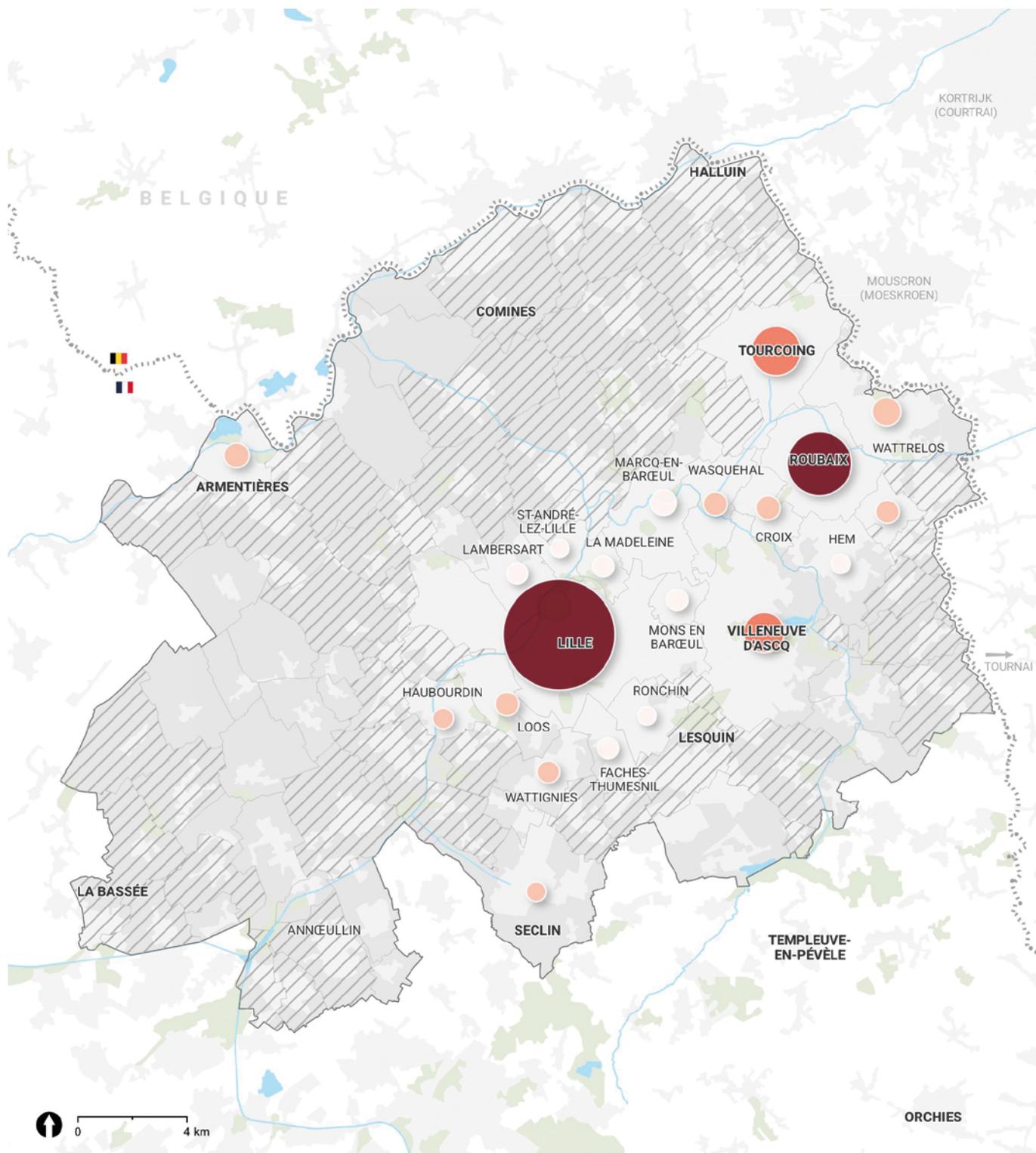
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des vols violents sans arme (base 100 en 2017)



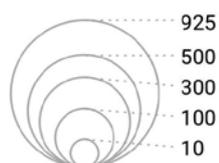
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES VOLS VIOLENTS SANS ARME DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits
(Par commune)



Total des faits : 1 625

Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 1,8 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune



Octobre 2024



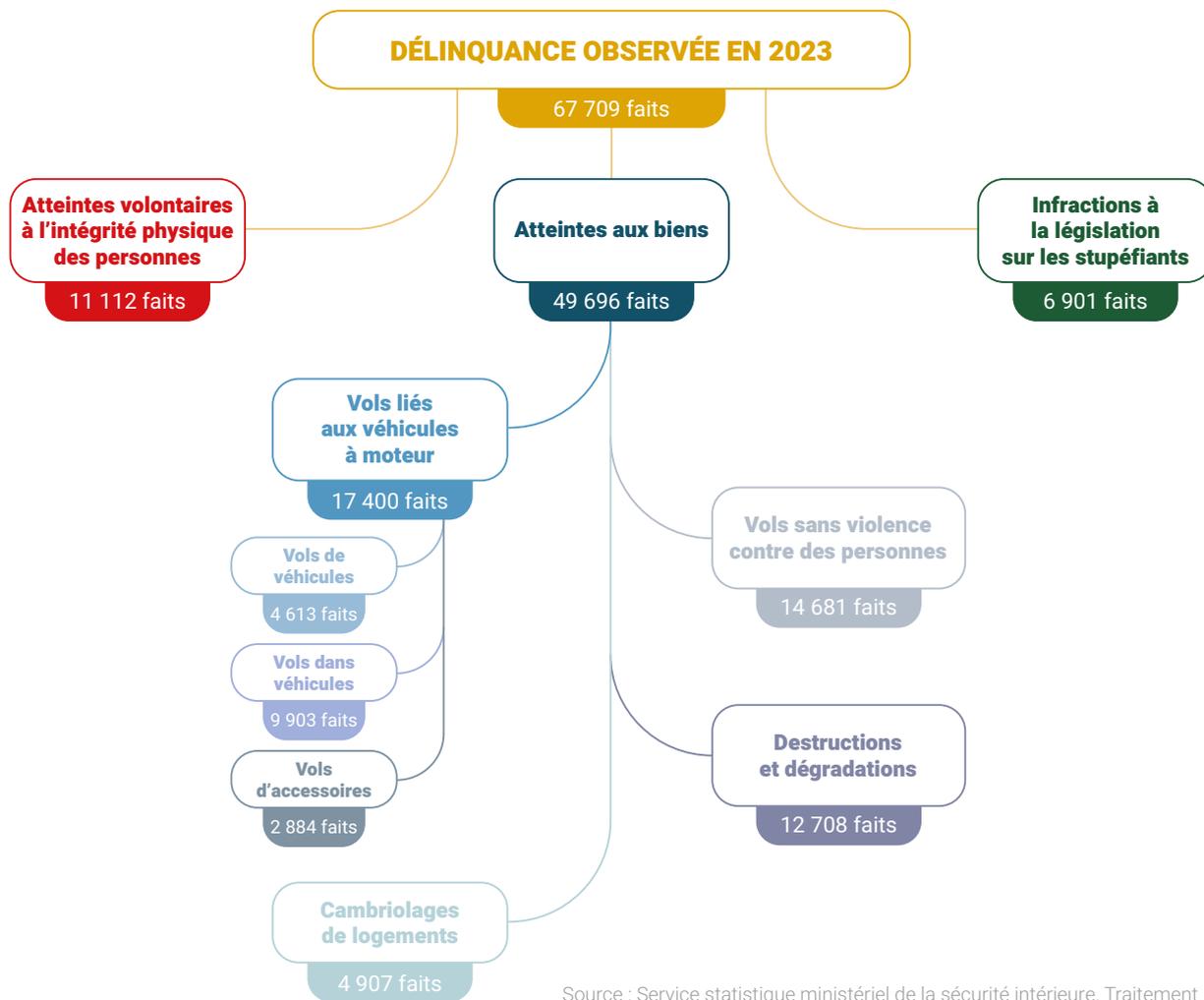




2

**LES ATTEINTES
AUX BIENS**





Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

À NOTER

Les atteintes aux biens (AAB) regroupent l'ensemble des vols non assortis de violence physique (vols à l'arraché, vols liés aux véhicules, vols par ruse...), des cambriolages et des destructions ou dégradations de biens publics ou privés.

Dans l'analyse proposée, seuls les faits de vols contre des personnes sont observés, les vols contre des commerces, des professionnels sont ainsi exclus et, de la même manière, seuls les cambriolages de locaux d'habitation sont pris en compte (les cambriolages de locaux commerciaux, d'entreprises ne sont ici pas analysés).

En 2023, 49 696 atteintes aux biens ont été enregistrées par les forces de l'ordre au sein de la MEL soit près des 3/4 des faits de délinquance observés sur le territoire. De manière globale, les atteintes aux biens sont mieux connues des services de police que les violences pour lesquelles un plus grand nombre de victimes décide de ne pas se manifester. Le dépôt de plainte étant une condition sine qua none à la prise en charge des dédommagements par les services d'assurance, cela incite les victimes à se faire connaître auprès des forces de l'ordre.

Les atteintes aux biens enregistrent une baisse de 14% depuis 2017 avec une baisse considérable en 2020 en lien avec les périodes de confinement mises en place pour lutter contre le Covid-19. A l'inverse des deux autres grandes catégories de faits analysés, les atteintes aux biens ne sont jamais revenues à leur niveau d'avant crise sanitaire et stagnent depuis autour de 50 000 faits contre 55 000 avant 2020. Cette baisse des atteintes aux biens qui se matérialisent le plus fortement sur les cambriolages de locaux d'habitation peut en partie s'expliquer par les changements de comportements qui ont perduré suite à la crise sanitaire, notamment le développement du télétravail. Les cambriolages ayant le plus souvent lieu en journée, la plus grande présence à domicile des personnes en télétravail peut être l'un des facteurs explicatifs de la baisse des cambriolages.

Entre 2022 et 2023, les atteintes aux biens marquent une légère diminution. Parmi les six indicateurs qui caractérisent les AAB, seuls deux sont en hausse :

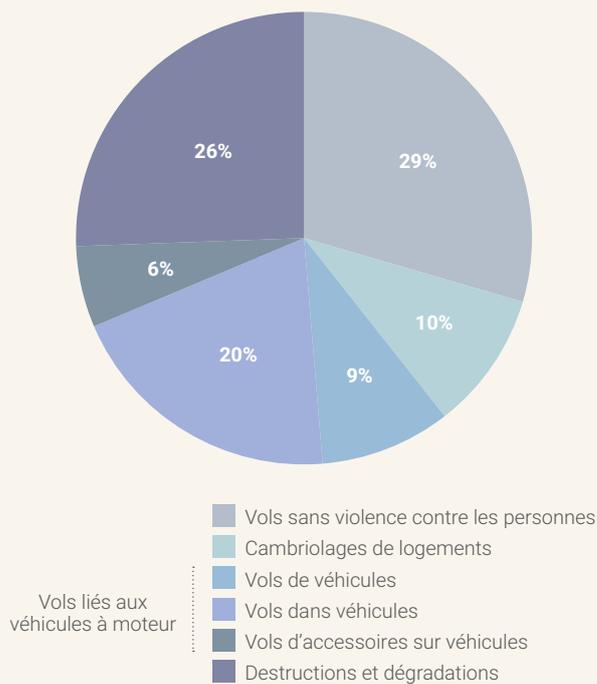
- les vols de véhicules à moteur, +14% sur le territoire de la MEL avec une hausse de près de 40% dans les villes relais et d'appui ;
- les destructions et dégradation, +8%. A l'échelle nationale, cet indicateur marque également une hausse, en lien notamment avec les violences urbaines de l'été 2023.

Les vols d'accessoires sur véhicule se démarquent par une baisse très prononcée entre 2022 et 2023, -28%. Cette baisse est à relativiser au regard du pic enregistré en 2022.

Les vols liés aux véhicules à moteur (identifiés à travers 3 indicateurs) demeurent une problématique principale du territoire et représentent un tiers des atteintes aux biens. La géographie du territoire et sa proximité avec la frontière belge peut être un facteur favorisant ce type de vols et la revente des biens dérobés.

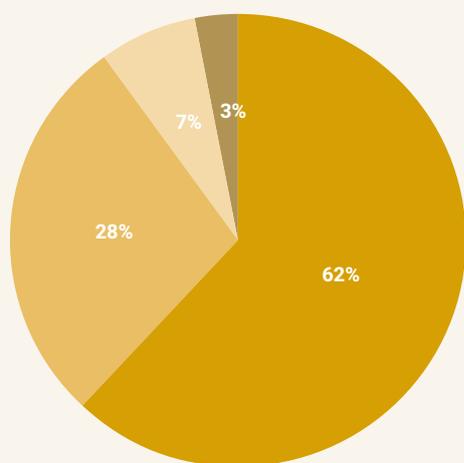
Les atteintes aux biens sont moins concentrées en milieu urbain que les atteintes à l'intégrité physique. Seul 62% des AAB sont commises dans une ville centre contre 68% des AVIP. Si les AVIP sont largement influencées par l'ensemble des facteurs inhérents à la vie des cœurs urbains (flux, échanges, espaces publics, densité commerciale...), les facteurs influençant les AAB sont plus variables et induisent des répartitions géographiques propres à chaque type de fait. Ainsi, les vols contre des particuliers sont fortement marqués dans les communes accueillant une forte densité commerciale, les vols liés aux véhicules à moteur sont plus nombreux là où les surfaces de stationnement sont fortement développées (centres commerciaux, parkings relais, aéroports...), les cambriolages touchent plus intensément les communes les plus aisées du territoire... Les communes rurales sont de ce fait plus marquées par les AAB que par les AVIP, et moins de la moitié des cambriolages ou des vols de véhicules ont lieu dans les villes centres de la métropole.

Répartition des atteintes aux biens en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des atteintes aux biens en 2023



Villes centres : 62%
Villes d'agglomération : 28%
Villes relais et d'appui : 7%
Villages ruraux : 3%

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolutions des atteintes aux biens



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.



1. LES VOLS SANS VIOLENCE CONTRE DES PERSONNES

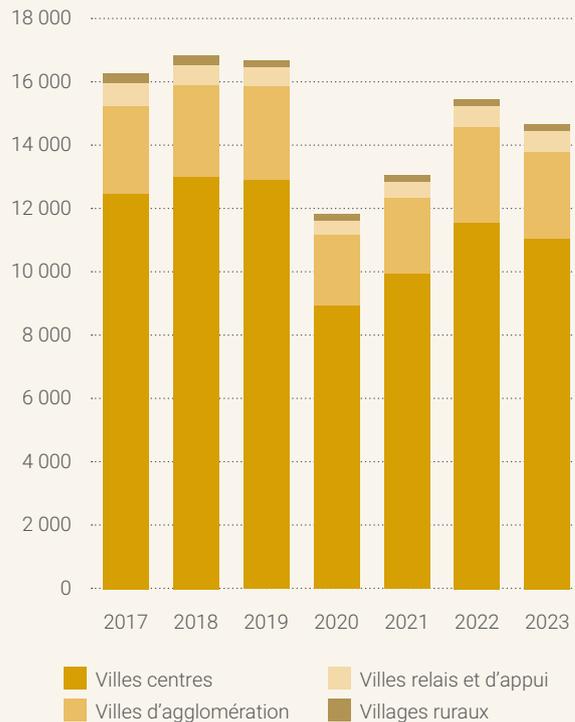
Cet indicateur regroupe les vols (ou les tentatives de vols) dont les victimes sont des particuliers, qui n'ont été assortis d'aucune violence, et qui ne sont ni des cambriolages, ni des vols liés aux véhicules à moteur (il s'agit particulièrement des vols à la tire, des autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés et des autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics). (Ministère de l'Intérieur)

Les vols sans violence contre des personnes commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	14 681	12,8	66/95	-9,5%	-5%
Villes centres	11 044	21,1	5/5	-11,6%	-5%
Villes d'agglomération	2 763	6,3	31/31	-0,1%	-8%
Villes relais et d'appui	642	5,2	14/15	-6,1%	4%
Villages ruraux	232	3,9	16/44	-17,1%	4%

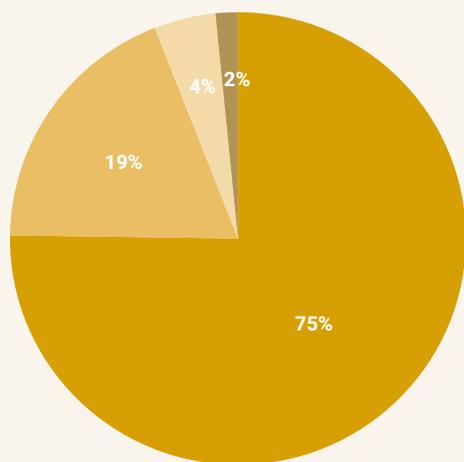
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de vols sans violence contre des personnes



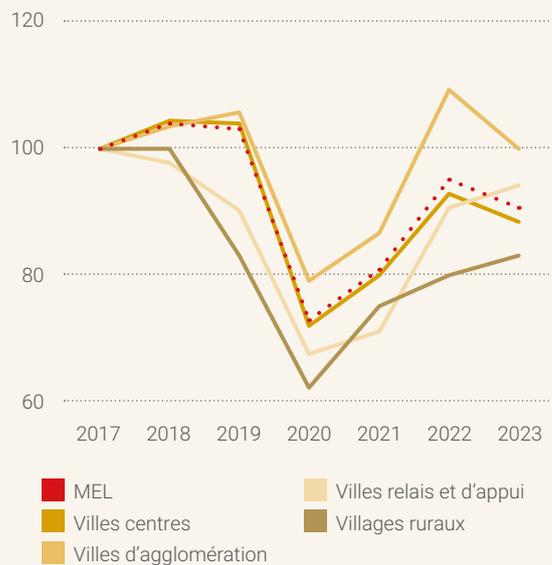
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des vols sans violence contre des personnes en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

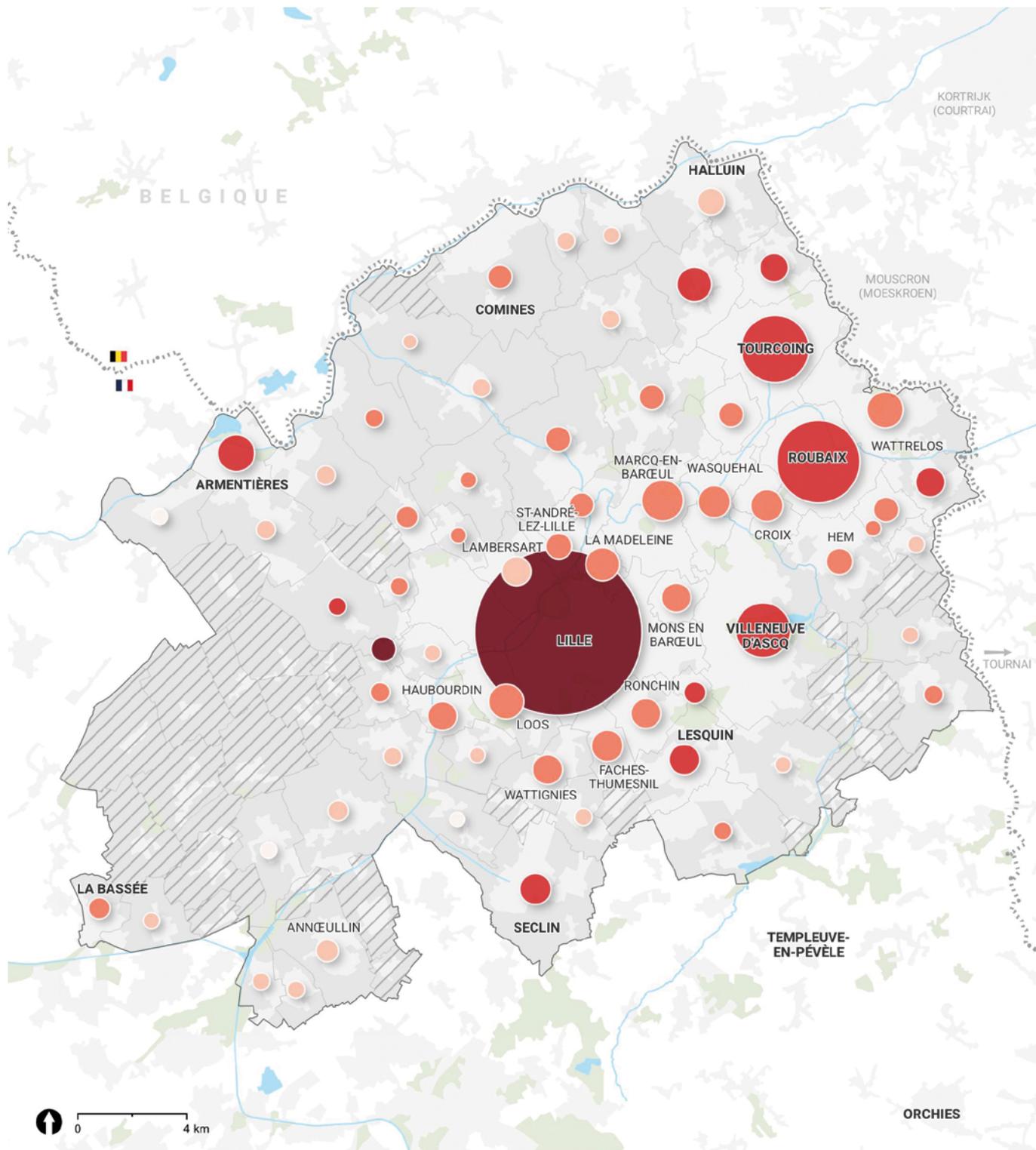
Évolution des vols sans violence contre des personnes (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

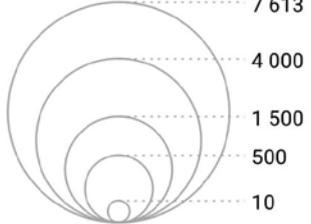


LES VOLS NON VIOLENTS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023

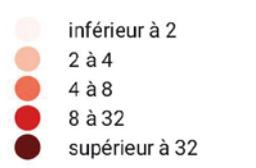


Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits
(Par commune)
Total des faits : 14 681



Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 12,8 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune



Octobre 2024



2. LES CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS

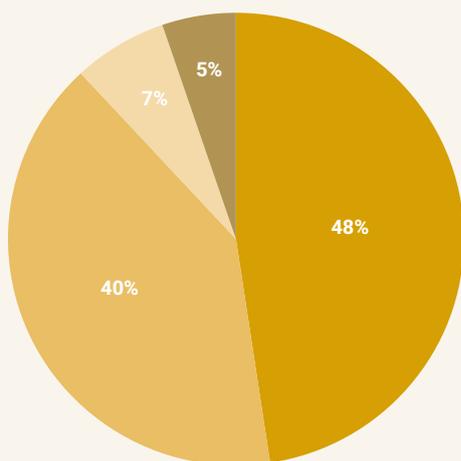
Cet indicateur additionne les cambriolages de résidences principales et les cambriolages de résidences secondaires, car ces deux types d'infractions relèvent des mêmes modes opératoires. Les infractions de tentatives de cambriolages sont également enregistrées dans cet indicateur. (Ministère de l'Intérieur)

Les cambriolages de logements commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	4 907	8,9	65/95	-27,8%	-2%
Villes centres	2 336	8,5	5/5	-21,9%	-3%
Villes d'agglomération	1 986	9,8	28/31	-32,0%	-2%
Villes relais et d'appui	328	7,2	12/15	-31,7%	9%
Villages ruraux	257	9,8	20/44	-37,5%	-5%

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des cambriolages de logements en 2023



Villes centres
Villes d'agglomération
Villes relais et d'appui
Villages ruraux

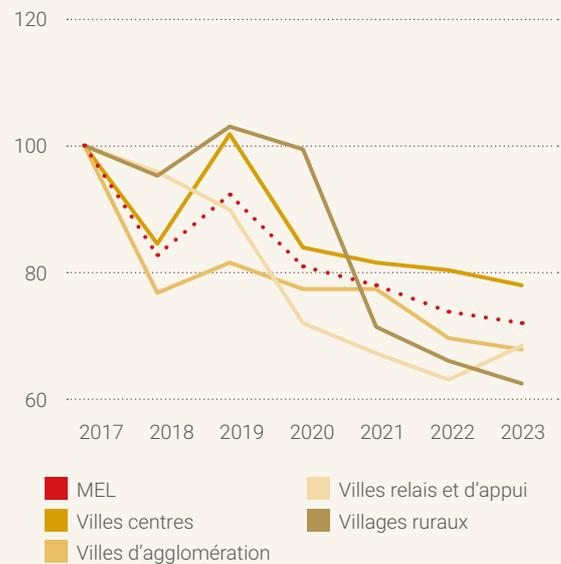
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de cambriolages de logements



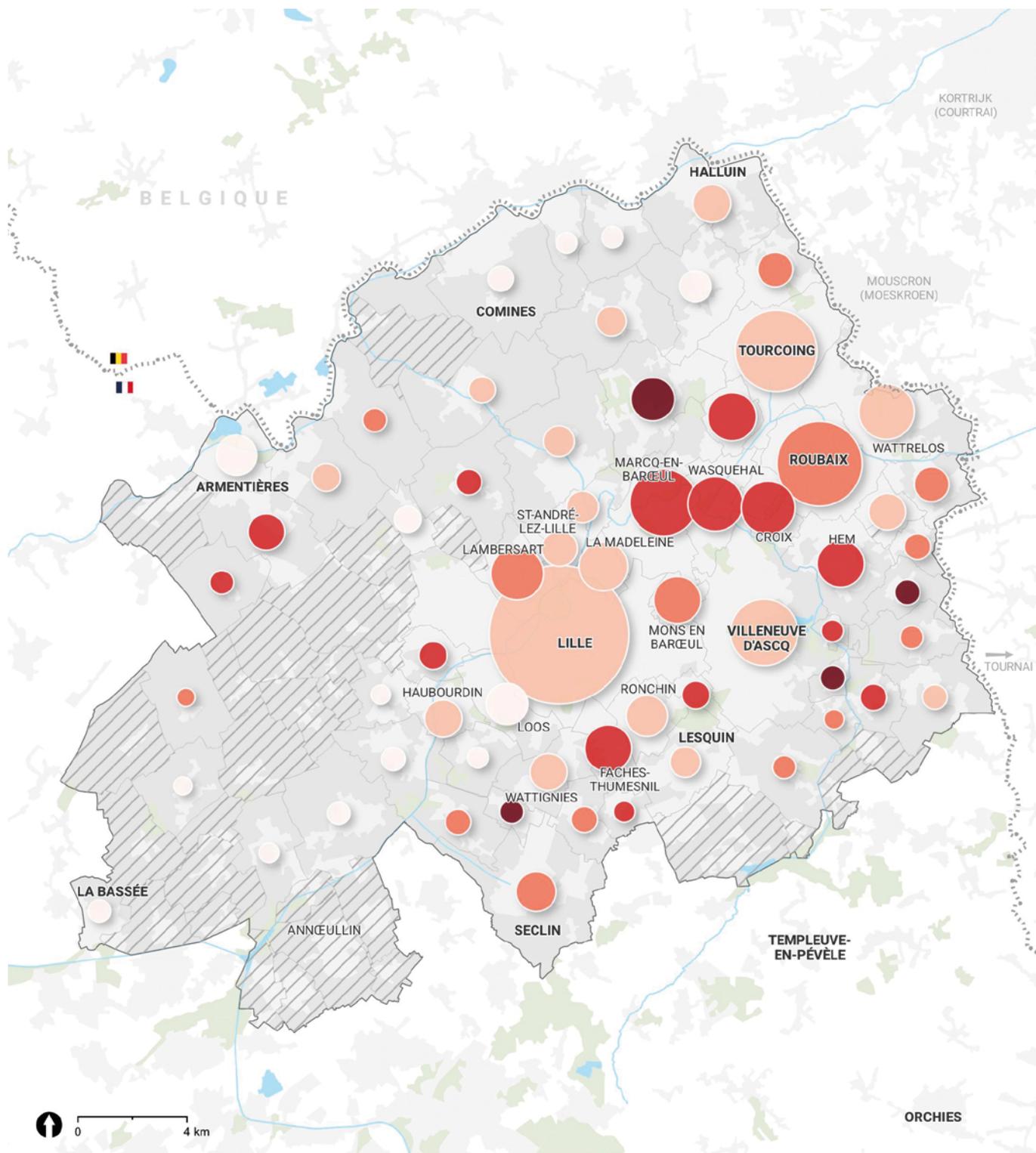
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des cambriolages de logements (base 100 en 2017)



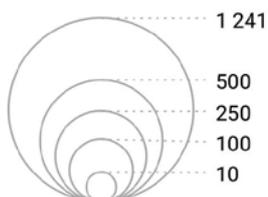
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES CAMBRIOLAGES DE LOGEMENTS DANS LA MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 4 907

Taux pour 1 000 Logements



Secret statistique

Moyenne MEL : 8,9 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



3. LES VOLS DE VÉHICULES

Cet indicateur additionne les vols (ou les tentatives de vols) de voitures, de deux-roues motorisés, de poids lourds, et de remorques, infractions qui relèvent globalement des mêmes modes opératoires. (Ministère de l'Intérieur)

Les vols de véhicules commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	4 613	4,0	65/95	-10,4%	14%
Villes centres	2 143	4,1	5/5	-11,1%	3%
Villes d'agglomération	1 899	4,3	30/31	-3,9%	25%
Villes relais et d'appui	375	3,0	14/15	-20,9%	39%
Villages ruraux	196	3,5	16/44	-31,5%	17%

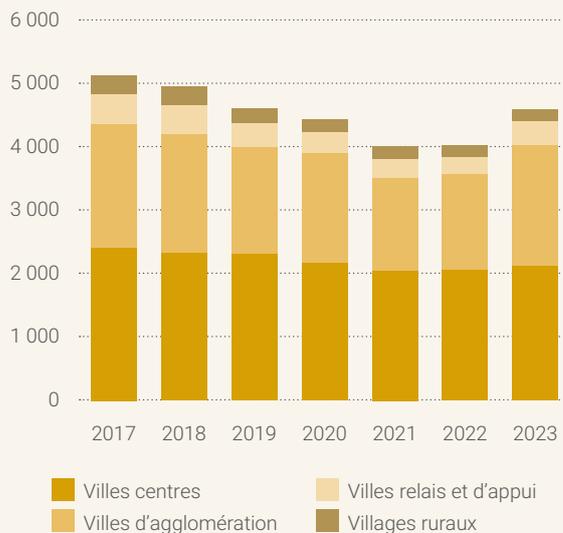
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des vols de véhicules en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de vols de véhicules



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

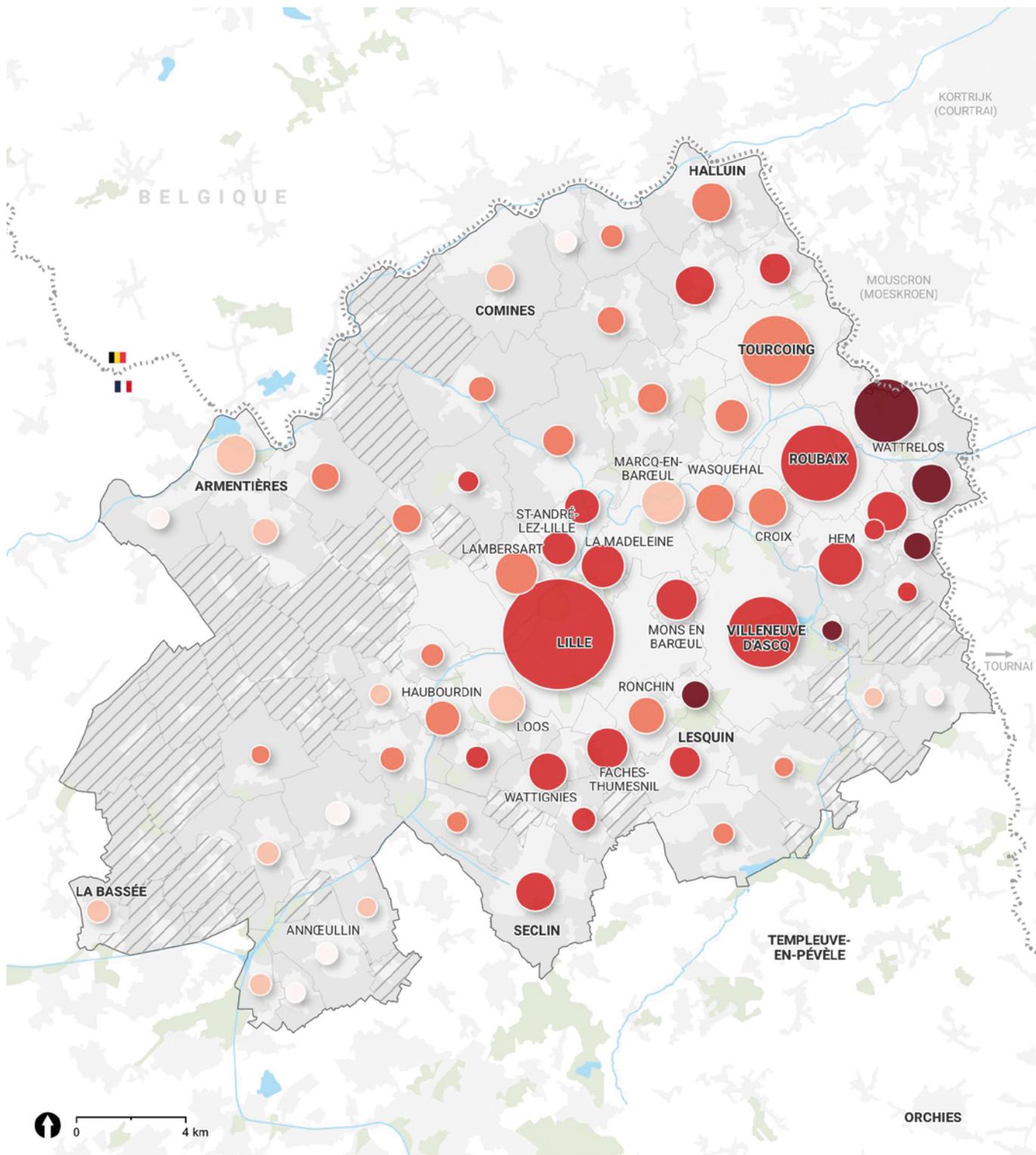
Évolution des vols de véhicules (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

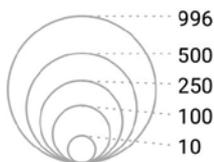


LES VOLS DE VÉHICULES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 4 613

Taux pour 1 000 Habitants



Moyenne MEL : 4 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



4. LES VOLS DANS LES VÉHICULES

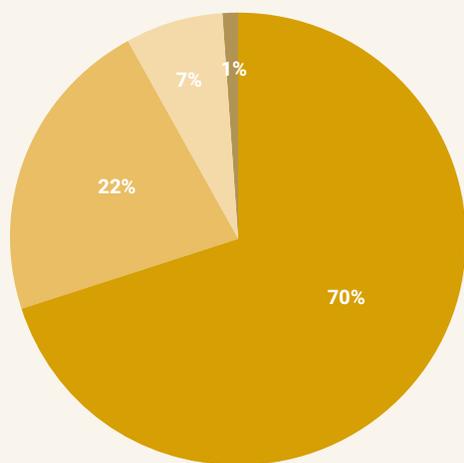
Cet indicateur caractérise le vol d'objets par effraction dans un véhicule automobile. (Ministère de l'Intérieur)

Les vols dans les véhicules commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	9 903	8,9	58/95	-13,5%	-13%
Villes centres	6 933	13,3	5/5	-2,4%	-16%
Villes d'agglomération	2 207	5,1	30/31	-29,3%	-8%
Villes relais et d'appui	650	5,8	12/15	-25,3%	14%
Villages ruraux	113	2,6	11/44	-67,8%	-42%

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale du nombre de vols dans les véhicules en 2023



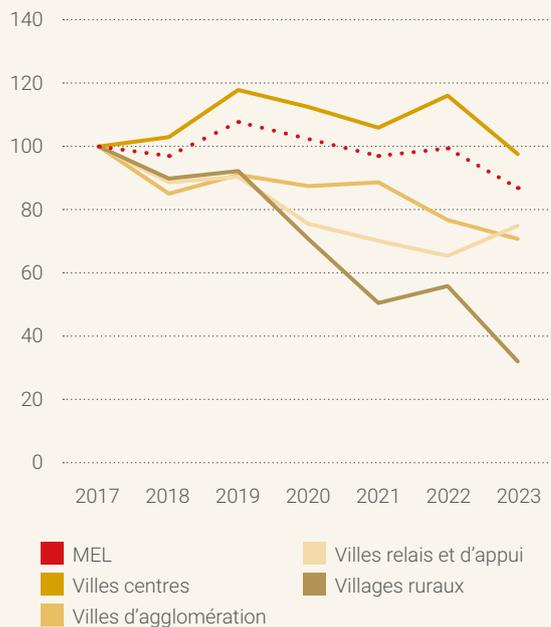
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de vols dans les véhicules



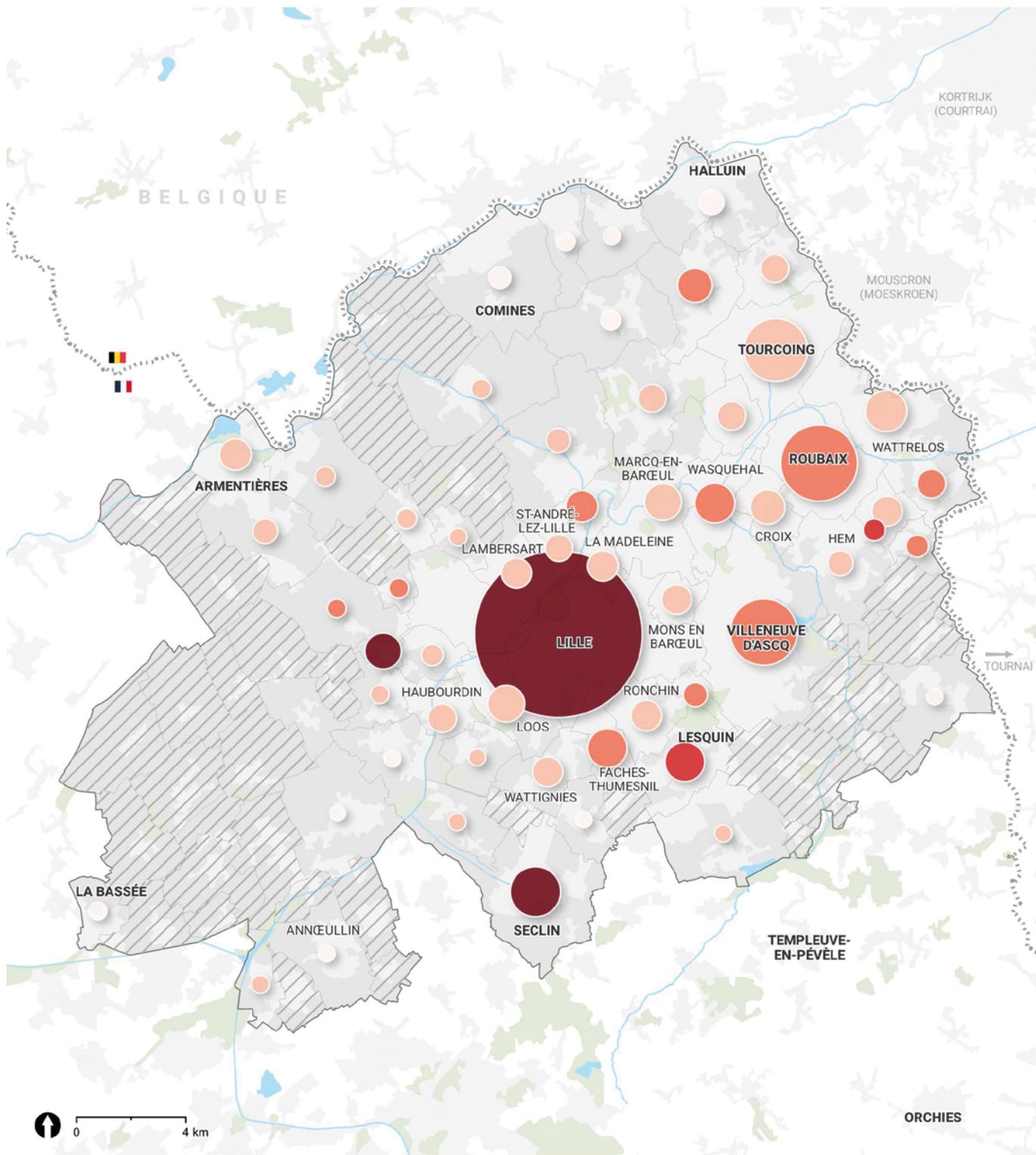
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des vols dans les véhicules (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES VOLS DANS LES VÉHICULES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023

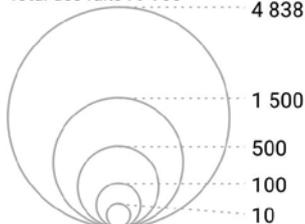


Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits

(Par commune)

Total des faits : 9 903



Taux pour 1 000 Habitants

- inférieur à 2
- 2 à 6
- 6 à 12
- 12 à 18
- supérieur à 18

/// Secret statistique

Moyenne MEL : 8,9 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



5. LES VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES

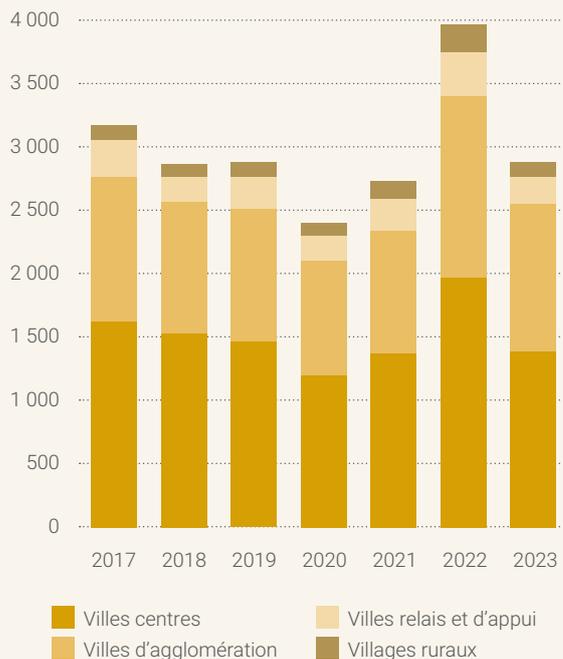
Cet indicateur comptabilise les vols d'accessoires ou de pièces liés au fonctionnement du véhicule qu'ils soient posés d'origine ou montés ensuite (autoradios par exemple) et qu'ils soient situés dans ou à l'extérieur du véhicule (par exemple les vols de carburant). (Ministère de l'Intérieur)

Les vols d'accessoires sur véhicules commis en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	2 884	2,6	55/95	-9%	-28%
Villes centres	1 404	2,7	5/5	-14%	-29%
Villes d'agglomération	1 157	2,7	28/31	1%	-20%
Villes relais et d'appui	214	2,1	10/15	-24%	-38%
Villages ruraux	109	2,6	12/44	-10%	-48%

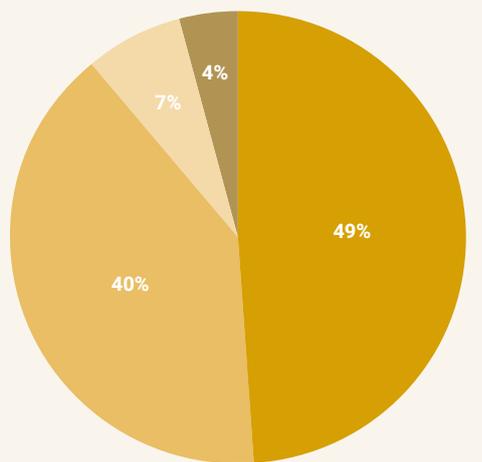
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de vols d'accessoires sur véhicules



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des vols d'accessoires sur véhicules en 2023



Villes centres
Villes d'agglomération
Villes relais et d'appui
Villages ruraux

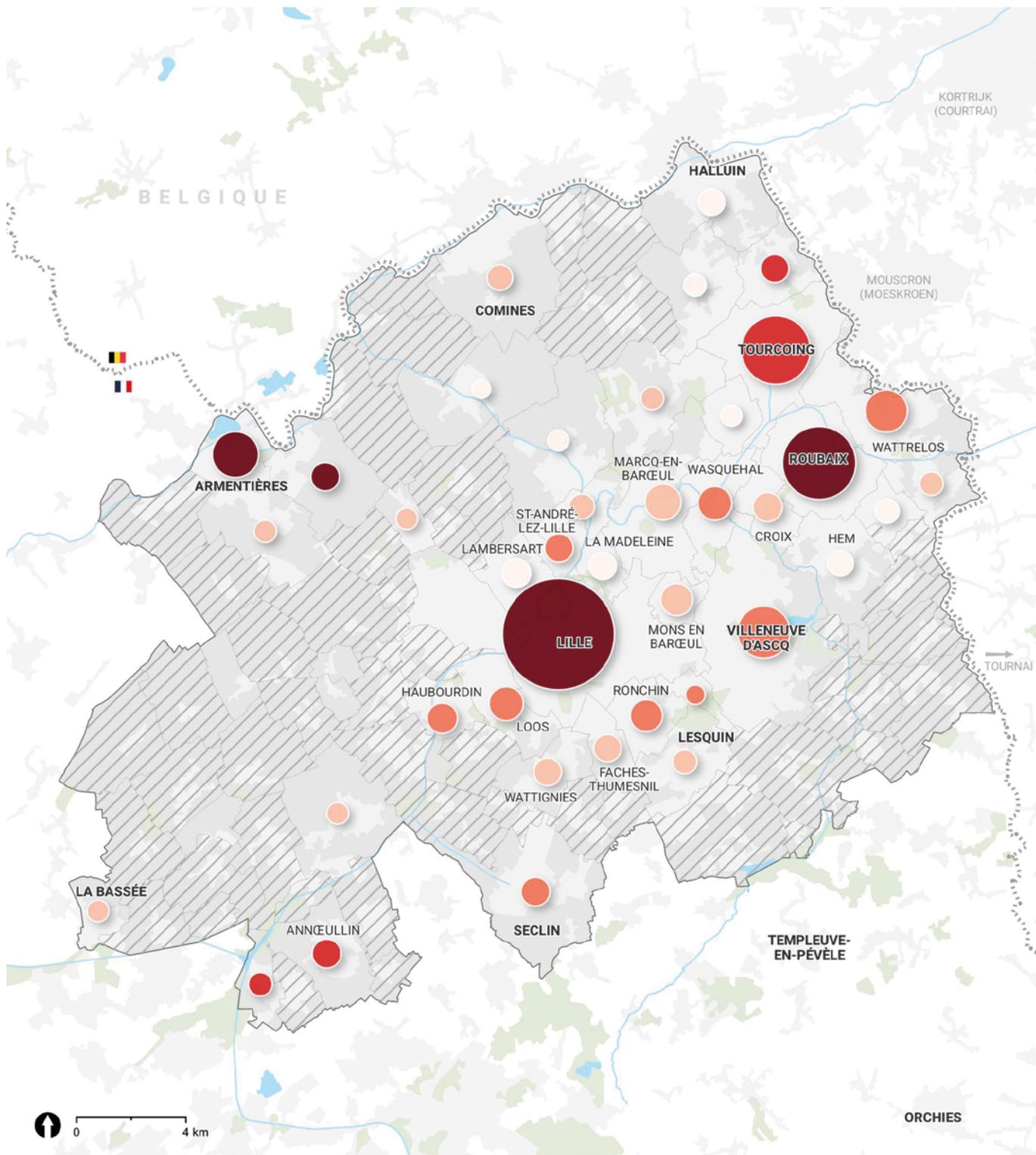
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des vols d'accessoires sur véhicules (base 100 en 2017)



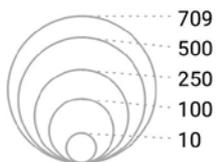
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES VOLS D'ACCESSOIRES SUR VÉHICULES DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 2 884

Taux pour 1 000 Habitants



Moyenne MEL : 2,6 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



6. LES DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS

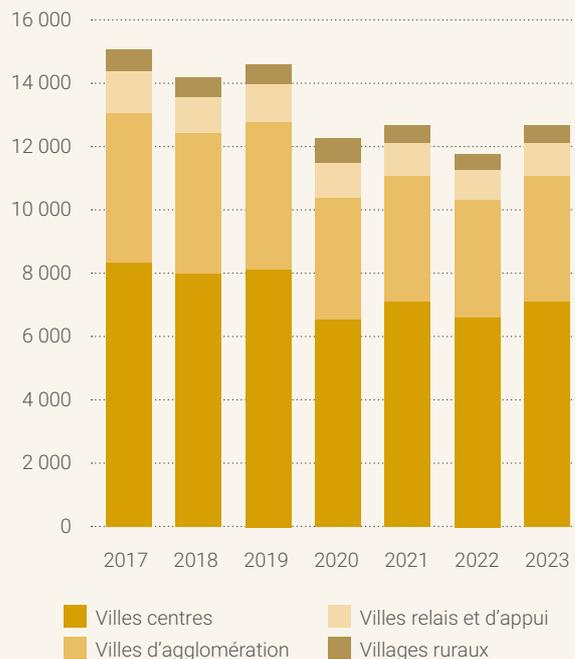
L'indicateur comptabilise les infractions délictuelles et contraventionnelles relatives notamment aux incendies volontaires, aux attentats à l'explosif et autres destructions et dégradations de biens publics et privés auxquels s'ajoutent les véhicules privés. (Ministère de l'Intérieur)

Les destructions et dégradations commises en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	12 708	10,8	82/95	-16%	8%
Villes centres	7 122	13,6	5/5	-14%	7%
Villes d'agglomération	3 980	9,0	31/31	-17%	8%
Villes relais et d'appui	1 049	8,4	15/15	-18%	4%
Villages ruraux	557	6,5	31/44	-22%	15%

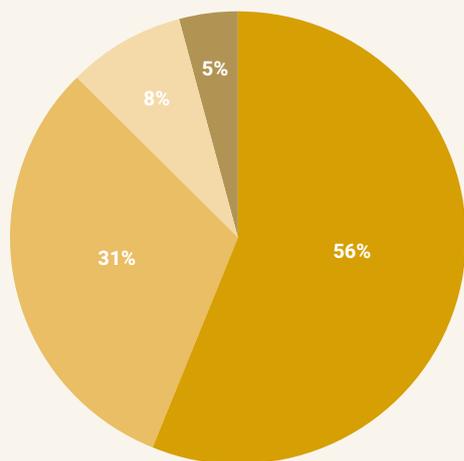
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de destructions et dégradations



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

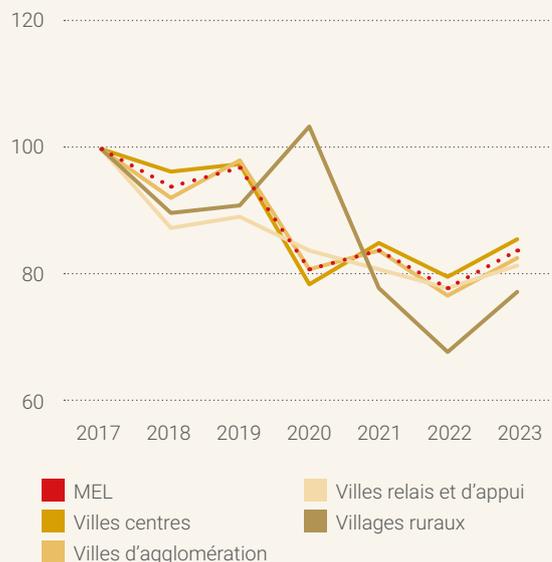
Répartition territoriale des destructions et dégradations en 2023



Villes centres
Villes d'agglomération
Villes relais et d'appui
Villages ruraux

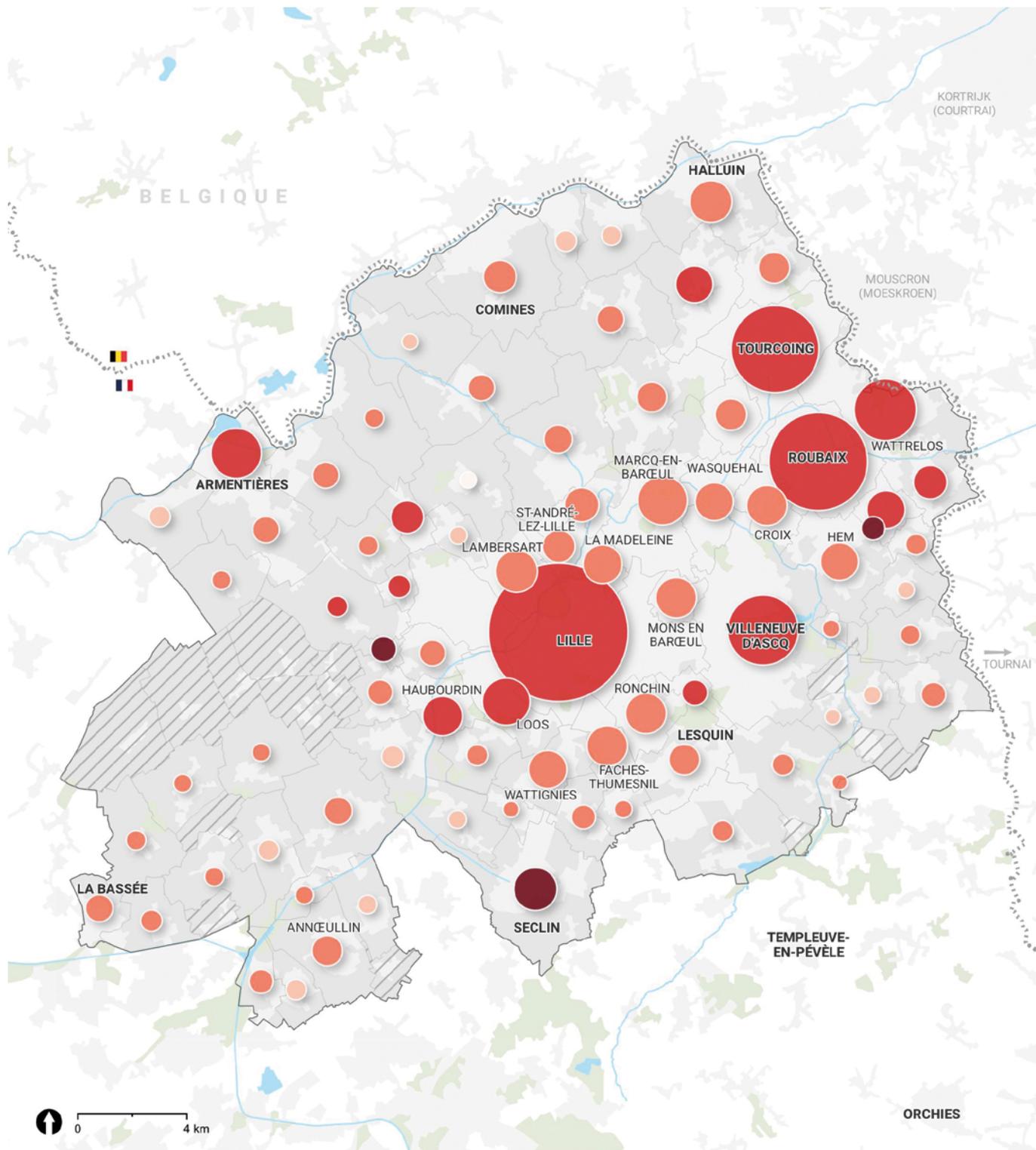
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution des destructions et dégradations (base 100 en 2017)



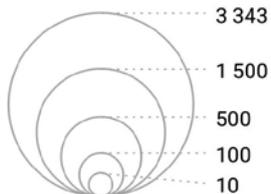
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

LES DESTRUCTIONS ET DÉGRADATIONS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits
(Par commune)



Total des faits : 12 708

Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 10,8 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune



Octobre 2024



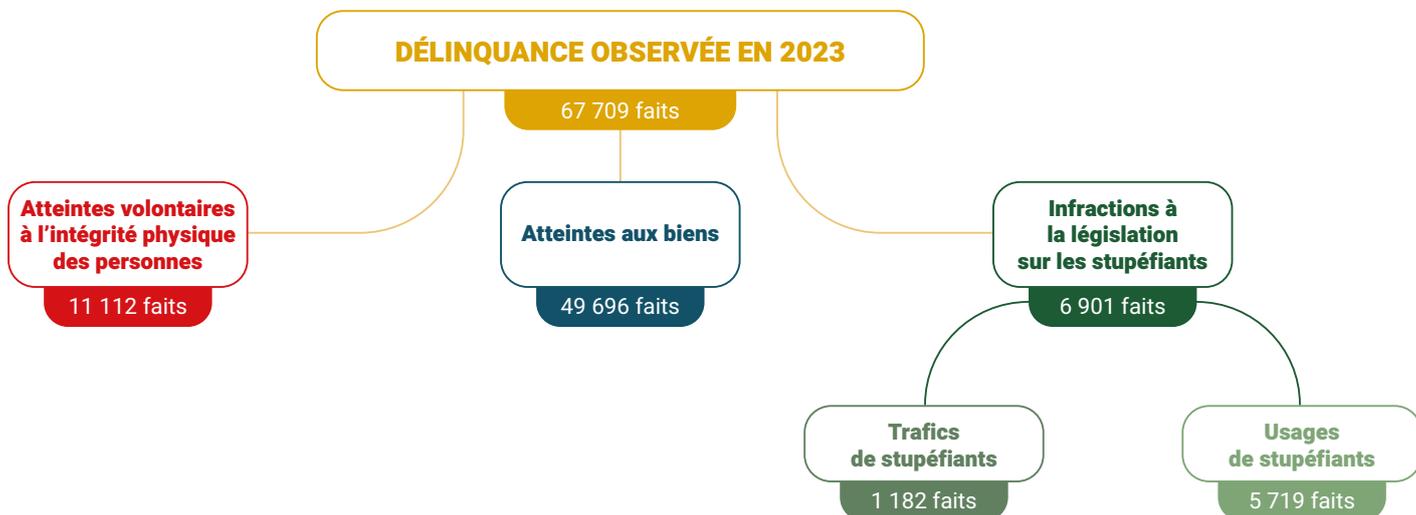




3

LES INFRACTIONS LIÉES AUX STUPÉFIANTS





À NOTER

Les infractions à la législation sur les stupéfiants regroupent l'ensemble des infractions relatives aux stupéfiants, elles se répartissent principalement en usages et trafics. (Ministère de l'Intérieur)

Les infractions liées aux stupéfiants sont les seuls faits analysés qui relèvent directement de l'activité des services des forces de l'ordre. À l'inverse des AAB ou des AVIP, ces infractions ne caractérisent pas un nombre de plaintes ou de victimes mais un nombre d'infractions constatées par les forces de l'ordre. Les infractions relevant de l'activité des services (IRAS) regroupent également d'autres types de faits ici non observés tels que les infractions à la police des étrangers, la détention d'armes prohibées, les infractions à la législation sur le travail...

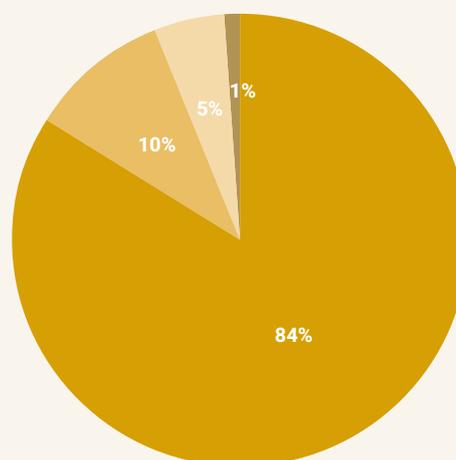
Les IRAS évoluent donc en fonction de l'activité des forces de l'ordre, de la législation, des priorités nationales en matière de lutte contre la délinquance...

En 2023, 6 901 infractions liées à la législation sur les stupéfiants ont été enregistrées sur le territoire métropolitain. 82% de ces infractions relèvent de l'usage de produits stupéfiants et 18% de trafic de stupéfiants.

L'évolution des infractions liées aux stupéfiants marque une certaine stabilité autour de 7 000 infractions annuelles. Seule l'année 2020 fait figure d'exception, avec une nette baisse attribuée à la crise sanitaire.

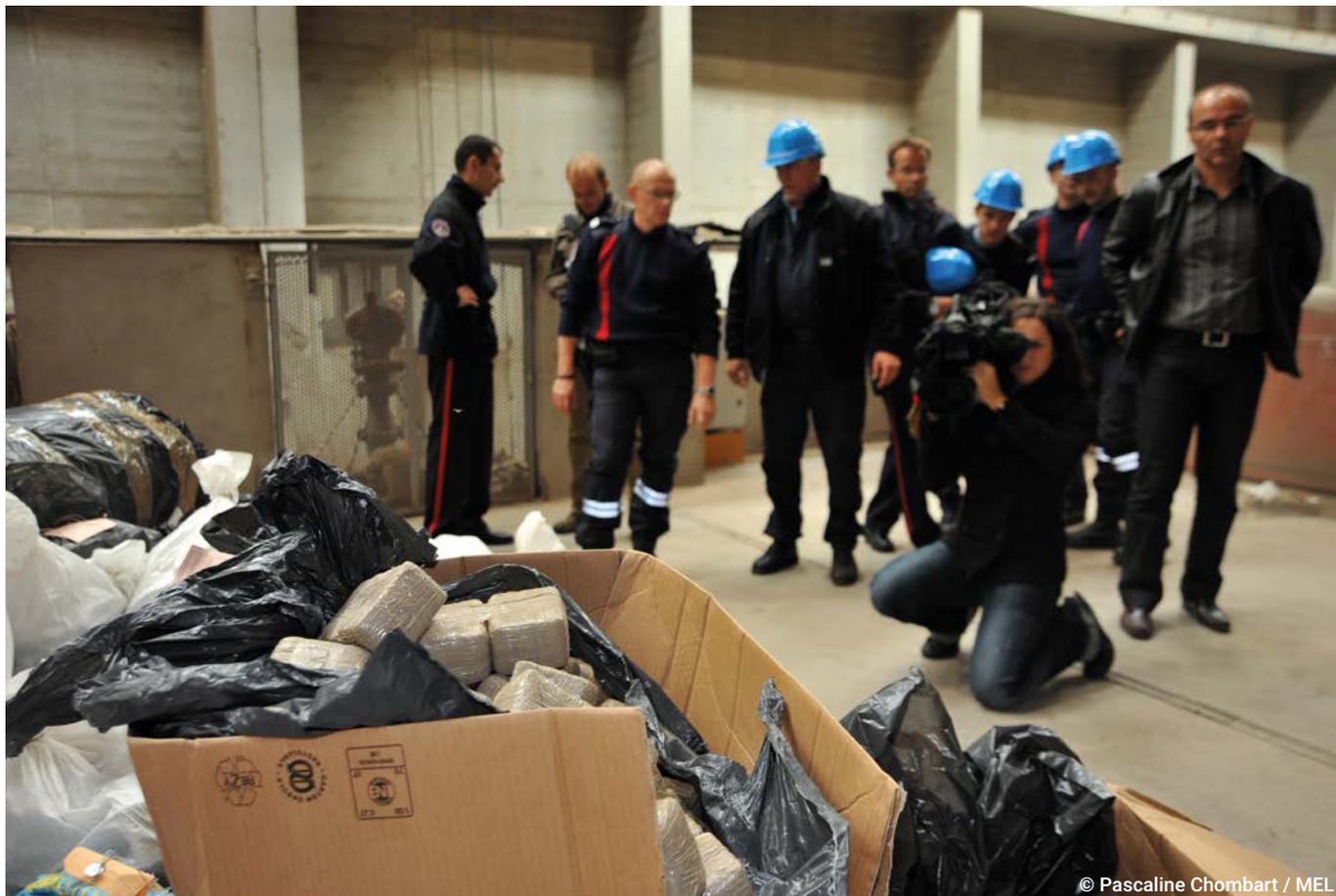
La répartition géographique de ces infractions montre une forte concentration sur quelques communes du territoire, les plus urbaines. Ainsi, pour les trafics de stupéfiants, seules 14 communes sont effectivement touchées par la problématique (48 communes sont en secret statistique, c'est-à-dire qu'elles ont enregistré moins de 5 faits consécutivement ces 3 dernières années, et 33 communes n'ont enregistré aucun fait).

Répartition territoriale des faits relatifs aux stupéfiants en 2023



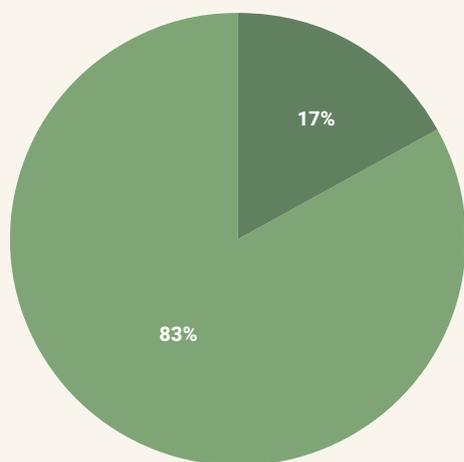
■ Villes centres ■ Villes relais et d'appui
 ■ Villes d'agglomération ■ Villages ruraux

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
 Traitement : ADULM.



© Pascaline Chombart / MEL

Répartition des faits relatifs aux stupéfiants en 2023



■ Traffics de stupéfiants ■ Usages de stupéfiants

Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolutions des faits relatifs aux stupéfiants



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.



1. LES TRAFICS DE STUPÉFIANTS

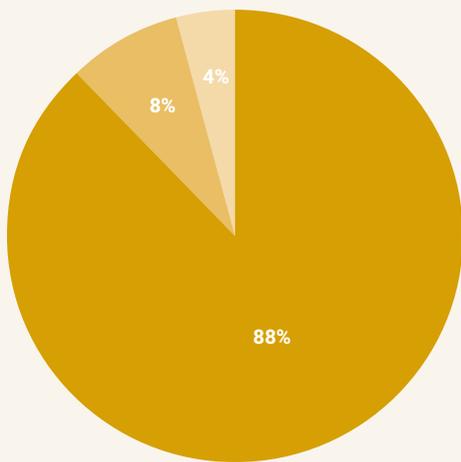
Les trafics de stupéfiants regroupent des infractions criminelles (production ou fabrication illicites de stupéfiants par exemple) et des infractions délictuelles (importation, exportation, détention de stupéfiants par exemple) visées par le code pénal. (Ministère de l'Intérieur)

Les trafics de stupéfiants constatés en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	1 182	1,6	47/95	13%	9%
Villes centres	1 043	2,1	4/5	8%	8%
Villes d'agglomération	92	0,5	9/31	28%	18%
Villes relais et d'appui	47	1,1	5/15	292%	7%
Villages ruraux	0	0,0	29/44	NC	NC

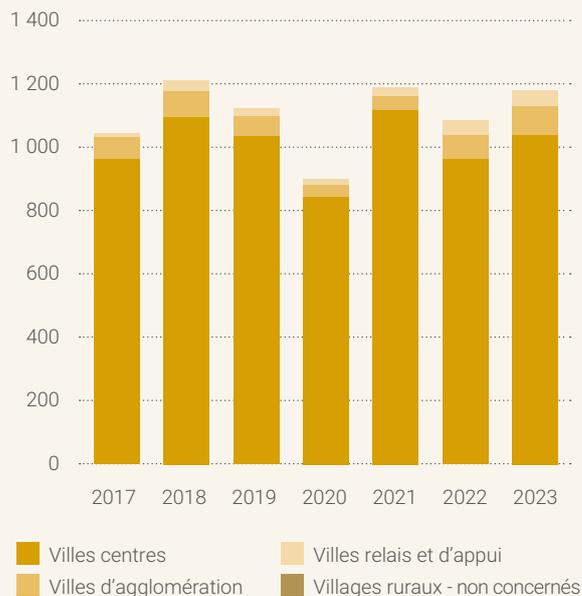
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des faits relatifs au trafic de stupéfiants en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de faits relatifs au trafic de stupéfiants



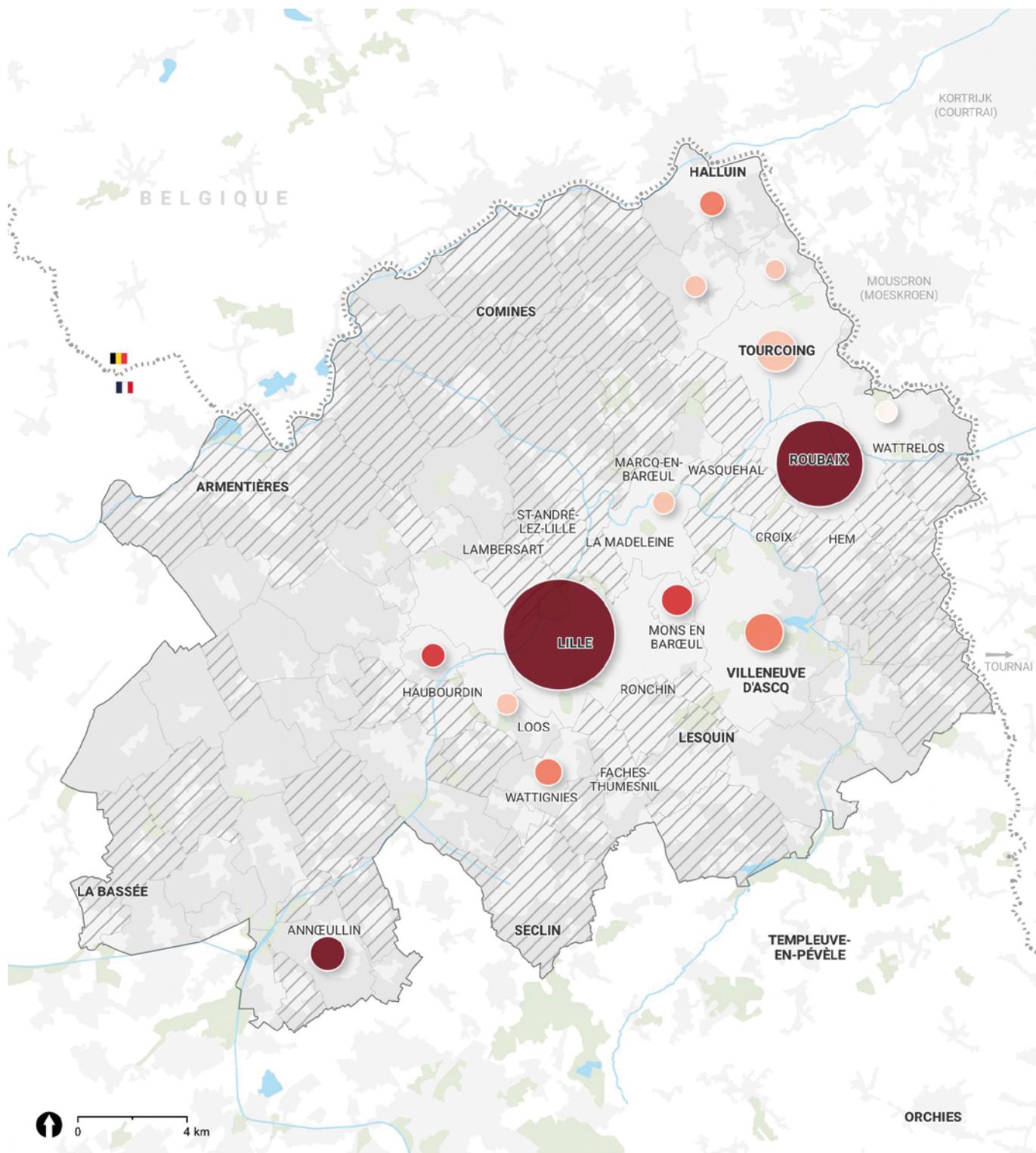
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

Évolution des trafics de stupéfiants (base 100 en 2017)



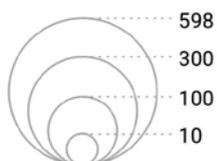
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.

LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 1 182

Taux pour 1 000 Habitants



Secret statistique

Moyenne MEL : 1,6 pour 1 000

..... Frontière France/Belgique (Fr/B)
 □ Métropole Européenne de Lille (MEL)
 — Limite de commune



Octobre 2024



2. LES USAGES DE STUPÉFIANTS

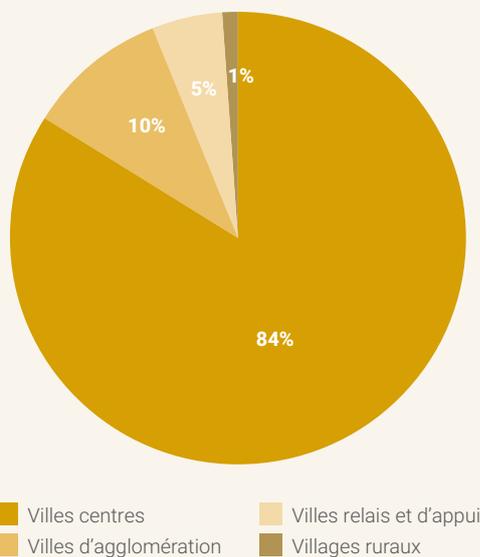
Cet indicateur identifie l'ensemble des usages de produit stupéfiant constatés par les forces de l'ordre. L'usage de stupéfiant est sanctionné par le code de la santé publique.

Les usages de stupéfiants constatés en 2023 et leur évolution depuis 2017

Territoire	Nombre de faits 2023	Taux pour 1 000 habitants 2023	Nombre de communes observées 2023	Évolution 2017-2023	Évolution 2022-2023
Métropole Européenne de Lille	5 719	5,5	51/95	2%	-4%
Villes centres	4776	9,1	5/5	4%	-6%
Villes d'agglomération	557	1,4	23/31	-16%	-1%
Villes relais et d'appui	309	3,2	10/15	-6%	0%
Villages ruraux	77	2,8	13/44	285%	305%

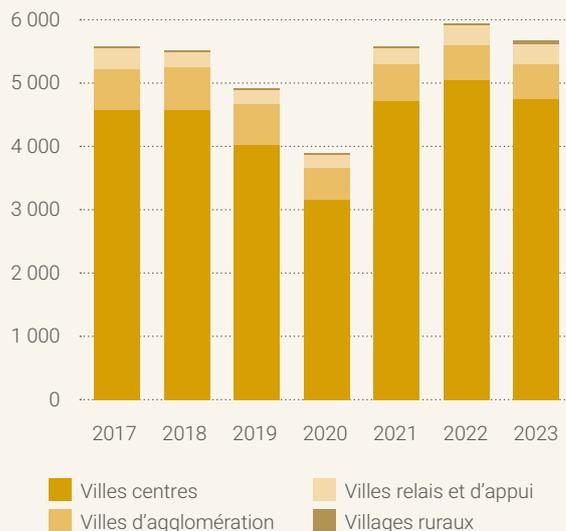
Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Répartition territoriale des faits relatifs à l'usage de stupéfiants en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

Évolution du nombre de faits relatifs à l'usage de stupéfiants



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

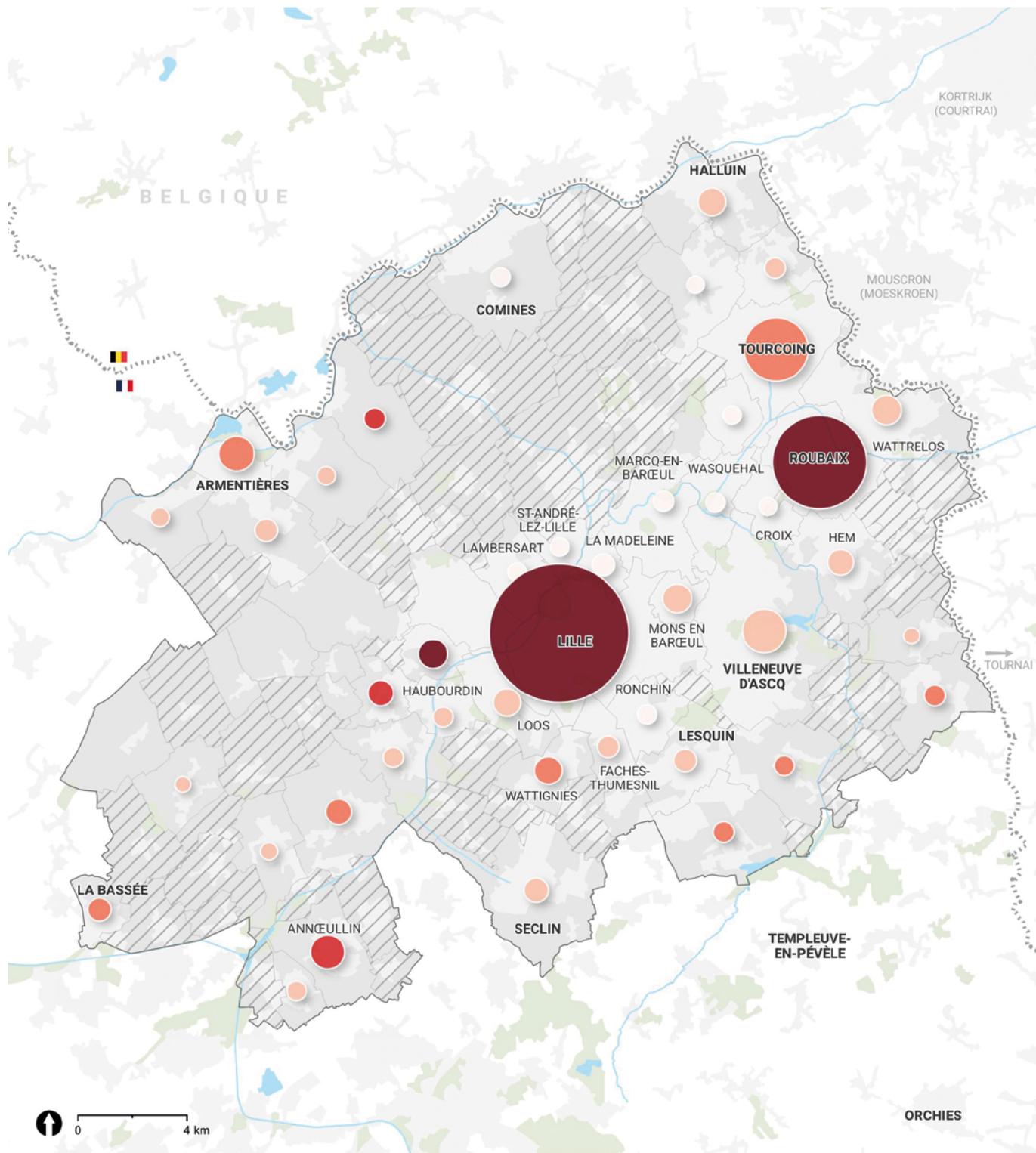
Évolution des faits relatifs à l'usage de stupéfiants (base 100 en 2017)



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure.
Traitement : ADULM.

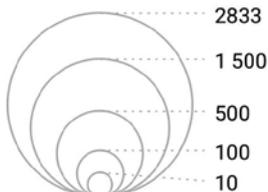


LES USAGES DE STUPÉFIANTS DANS LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE EN 2023



Sources : ADULM (2024), INSEE - Service Statistique Ministère de l'Intérieur (2024) MEL (2024), BD TOPO® IGN (2021), CLC - UE-SOeS (2018), OSM (2021)

Nombre de faits (Par commune)



Total des faits : 5 719

Taux pour 1 000 Habitants

- inférieur à 1
- 1 à 3
- 3 à 6
- 6 à 9
- supérieur à 9

/// Secret statistique

Moyenne MEL : 5,5 pour 1 000

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Limite de commune



Octobre 2024



CONCLUSION

L'analyse des données statistiques relatives à la délinquance sur le territoire de la MEL suit les tendances constatées les années précédentes :

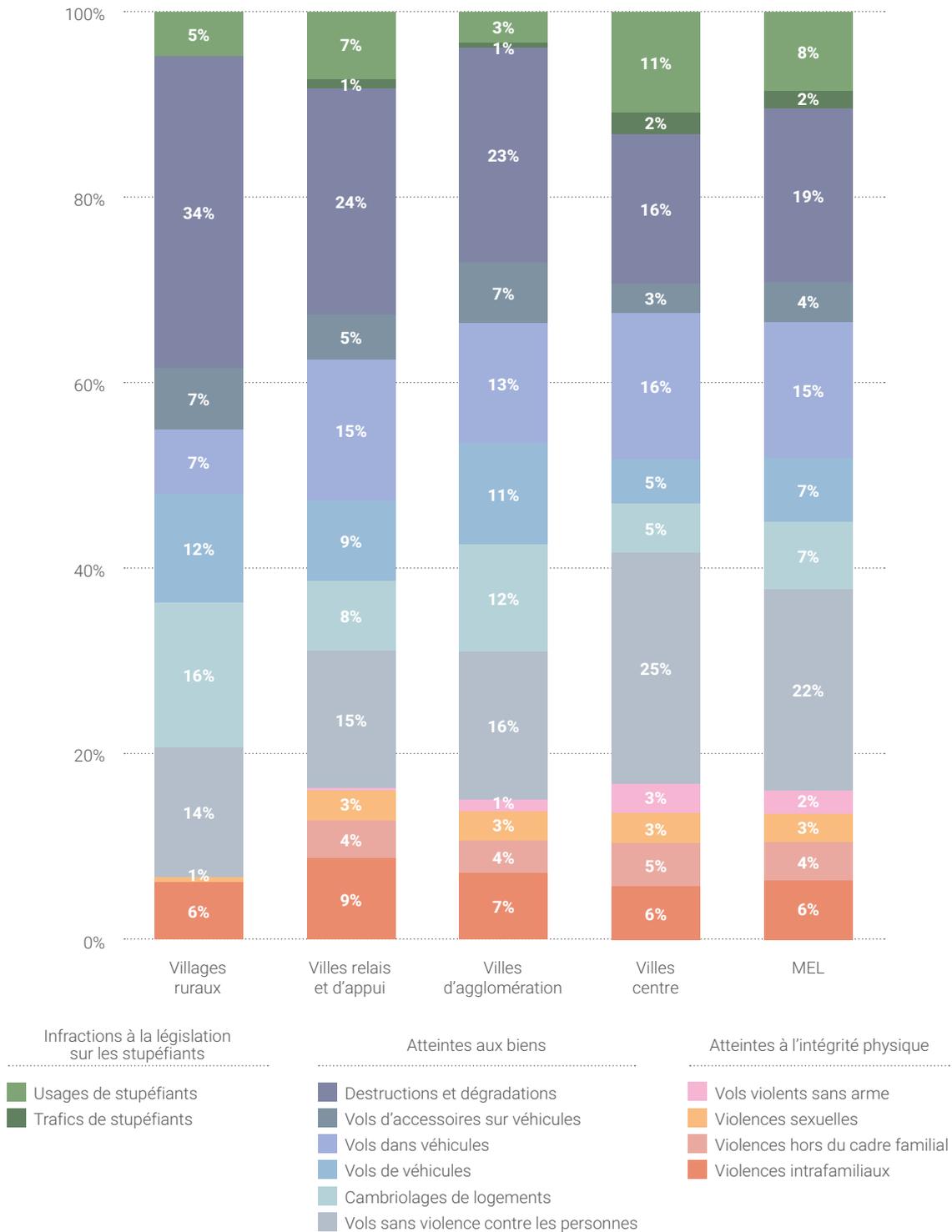
- **une concentration de la délinquance en milieu urbain**, en lien avec les flux de population, le maillage du réseau de transport, la densité commerciale, la vitalité de la vie nocturne, la richesse et l'attractivité des services et aménités proposées par ces territoires ;
- **une forte proportion d'atteintes aux biens au sein de la délinquance**. Malgré une baisse importante des atteintes aux biens depuis plusieurs années, ces atteintes représentent toujours près des 3/4 des faits enregistrés sur le territoire ;
- **une corrélation avec les constats réalisés à l'échelle nationale**.

Entre 2022 et 2023, les trois grandes catégories de faits analysés (atteintes volontaires à l'intégrité physique, atteintes aux biens et infractions liées aux stupéfiants) marquent **une légère baisse qui ne doit cependant pas masquer l'augmentation de certains sous-indicateurs** tels que les violences intrafamiliales ou sexuelles, les destructions et dégradations ou les trafics de stupéfiants et des tendances au long court à la hausse pour les atteintes volontaires à l'intégrité physique.

De la même manière, **la forte concentration de la délinquance en milieu urbain ne doit pas voiler la présence de problématiques de sécurité au sein de tous les types de territoires, avec des profils de délinquance variables**. Ainsi, les territoires ruraux sont plus particulièrement concernés par les destructions et dégradations et les cambriolages de logements qui constituent leurs principales problématiques de sécurité. Les villes centres, les villes d'agglomération et les villes relais et d'appui partagent tous les trois les mêmes problématiques principales : les destructions et dégradations, les vols non violents contre des personnes et les vols dans les véhicules.

Les éléments statistiques ici analysés donnent un aperçu non exhaustif des problématiques de sécurité et ne peuvent en aucun cas refléter le sentiment d'insécurité et les évolutions de ce sentiment d'insécurité au sein de la population.

Composition de la délinquance selon les catégories de territoire en 2023



Source : Service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Traitement : ADULM.





L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille



adu-lille-metropole.org

